



HAL
open science

L'architecture domestique des sites du IIIe millénaire avant notre ère dans le Nord de la France

Frédéric Joseph, Maël Julien, Emmanuelle Leroy-Langelin, Yann Lorin, Ivan
Praud

► **To cite this version:**

Frédéric Joseph, Maël Julien, Emmanuelle Leroy-Langelin, Yann Lorin, Ivan Praud. L'architecture domestique des sites du IIIe millénaire avant notre ère dans le Nord de la France. *Revue archéologique de Picardie*. Numéro spécial, 2011. hal-03855623

HAL Id: hal-03855623

<https://hal.science/hal-03855623>

Submitted on 6 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Revue Archéologique de Picardie

N° spécial 28 -2011

**Le Néolithique du nord de la France
dans son contexte européen**

**Habitat et économie aux 4^e et 3^e
millénaires avant notre ère**

**Actes du 29^e Colloque interrégional
sur le Néolithique
Villeneuve d'Ascq, 2 - 3 octobre 2009**

*Sous la direction de
Francoise Bostyn, Emmanuelle Martial & Ivan Praud*

**Le Néolithique du Nord de la France
dans son contexte européen :
habitat et économie aux
4^e et 3^e millénaires avant notre ère**

*Actes du 29^e colloque interrégional sur le Néolithique
Villeneuve-d'Ascq
2-3 octobre 2009*

Textes réunis par

**Françoise BOSTYN
Emmanuelle MARTIAL
Ivan PRAUD**

À la mémoire d'Yves Lanchon

L'ARCHITECTURE DOMESTIQUE DES SITES DU III^e MILLÉNAIRE AVANT NOTRE ÈRE DANS LE NORD DE LA FRANCE

Frédéric JOSEPH, Maël JULIEN, Emmanuelle LEROY-LANGELIN,
Yann LORIN & Ivan PRAUD

INTRODUCTION

Au cours de la décennie, les découvertes de sites d'habitat structurés et datés du 3^e millénaire avant notre ère ont connu un bond en avant considérable, tout spécialement dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Elles changent nos représentations dans le domaine de l'architecture domestique des sociétés agro-pastorales de la fin du Néolithique (fig. 1). Il y a moins de dix ans les bâtiments fondés sur poteaux de bois étaient quasiment inconnus dans la région, les principaux vestiges domestiques de ces communautés

provenaient de fosses isolées, de lambeaux de sols anciens et de quelques trous de poteau. L'architecture domestique, grande absente des gisements de la fin du Néolithique, semblait donc reposer sur des matériaux légers ne laissant qu'une faible empreinte au sol (LECLERC & MASSET 1985). Ces sociétés montraient, en outre, une attirance particulière pour les plaines inondables (BILLARD *et al.* 1996).

La découverte, en 2002, d'un bâtiment rectangulaire de grande dimension à l'intérieur d'un enclos palissadé sur le site d'Houplin-Ancoisne "Le

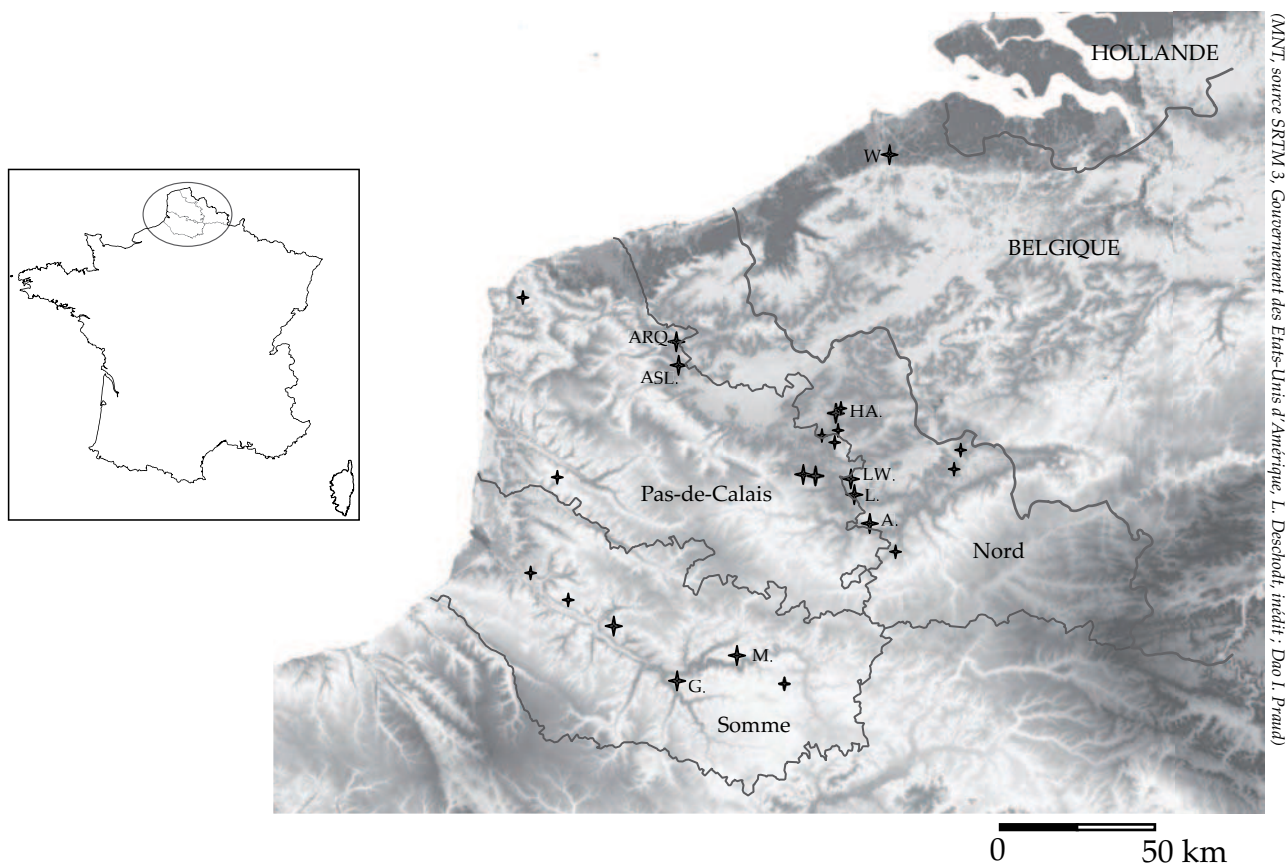
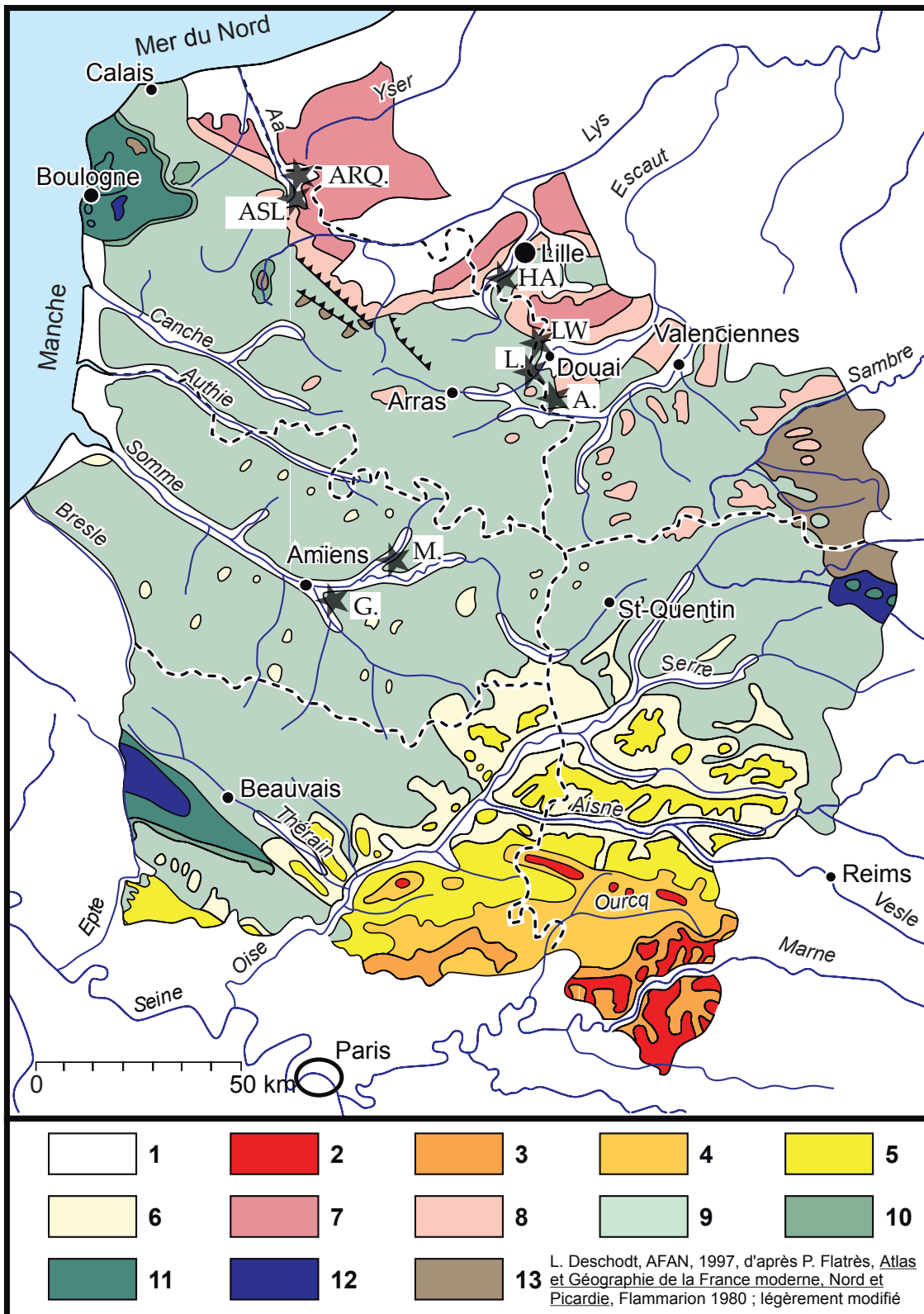


Fig. 1 - Localisation et répartition des principaux gisements datés du III^e millénaire avant notre ère. Liste des sites mentionnés : Ha : Houplin-Ancoisne "Le Marais de Santes", LW : Lauwin-Planque, L : Lambres-lez-Douai, A : Arleux "Chemin des Croix", ASL : Aire-sur-la-Lys "ZAC Saint-Martin", ARQ : Arques, G : Glisy, M : Méaulte, W : Waardamme.



Cénozoïque, Quaternaire : 1/principales zones d'alluvions et de dépôts marins affleurants
Cénozoïque, Tertiaire : 2/Sannoisien (calcaire et meunière de Brie) 3/Ludien (marnes)
 4/Bartonien (sables, calcaire de Saint-Ouen) 5/Lutétien (calcaires grossiers) 6/Yprésien (du Bassin parisien) (sables et argiles) 7/Yprésien (du Bassin anglo-belge) (argile) 8/Landénien, Thanétien (Bassin anglo-belge) (sables)
Mésozoïque : 9/Crétacé, Sénonien et Turonien (craie) 10/Crétacé inférieur (sables et argiles)
 11/Crétacé, Cénomaniens 12/Jurassique
Paléozoïque : 13/zone d'affleurement du socle

Fig. 2 - Carte géologique simplifiée (DESCHODT 1997). Liste des sites mentionnés : Ha : Houplin-Ancoisne "Le Marais de Santes", LW : Lauwin-Planque, L. : Lambres-lez-Douai, A. : Arleux "Chemin des Croix", ASL. : Aire-sur-la-Lys "ZAC Saint-Martin", ARQ. : Arques. G., Glisy, M. : Méaulte.

Marais de Santes" (MARTIAL *et al.* 2004 ; PRAUD *et al.* 2007) bouscule une situation régionale marquée par cette absence de structures d'habitat. Depuis, la reconnaissance de plans de bâtiments aux morphologies variées se succède sur les sites datés du Néolithique final. Phénomène lié principalement au développement de l'archéologie préventive, mais aussi aux circonstances des interventions, aux dimensions des surfaces décapées et fouillées ainsi qu'au rythme soutenu des publications (MARTIAL *et al.* 2004 ; LORIN & TRAWKA 2006 ; JOSEPH *et al.* 2006 ; PRAUD *et al.* 2007 ; JULIEN & LEROY 2008 ; ELLEBOODE *et al.* 2008 ; JOSEPH 2008).

Les dix-huit bâtiments fondés sur poteaux de bois présentés dans cet article proviennent de la fouille de huit gisements. Il s'agit d'en proposer ici une synthèse. Ces sites d'habitat autorisent une approche comparative car ils livrent des plans de bâtiment lisibles, cohérents, bien conservés et construits dans le courant de la première moitié du III^e millénaire avant notre ère lors de l'expansion principale du groupe Deûle-Escout. Ces architectures de bois ont été étudiées à partir de données quantitatives et qualitatives comportant plusieurs niveaux d'intégration (géographie, morphologie, aménagements, systèmes constructifs...). Notre objectif est de retracer une « histoire » de ces constructions en reconstituant les modes opératoires, en suivant l'évolution des formes et de l'organisation des espaces internes des bâtiments, en posant des hypothèses sur les activités qui ont pu se dérouler dans ou à proximité de ces maisons.

Si les variations morphologiques de ces structures d'habitat, sur une séquence longue de cinq siècles, sont aisément observables, il est plus complexe d'en préciser l'origine et le rythme.

À une autre échelle, la vocation « domestique » doit être discutée à partir des résultats obtenus des études paléobotaniques et des différentes catégories de mobilier représentées dans les rejets.

Ces découvertes s'inscrivent sur un territoire qui se développe de part et d'autre de l'Artois, et laissent entrevoir une forte densité de peuplement dans la région. L'identification d'une vingtaine de sites dans les vallées de la Somme, de l'Escaut, de la Lys et de la Deûle, alimente de manière significative nos réflexions sur la structuration de l'habitat, sur les milieux naturels, sur la culture matérielle et sur la définition d'un cadre chronologique.

LE CADRE NATUREL

L'espace géographique se situe entre deux Bassins sédimentaires : le Bassin parisien et le Bassin anglo-belge. La nature géologique de ce secteur est largement dominée par les formations crétacées et dans une moindre mesure par les sables et argiles tertiaires (fig. 2).

Le travail de comparaison sur les contextes d'implantation choisis par les populations néolithiques prouve que plusieurs espaces naturels ont été investis. Tout d'abord, là où les archéologues les attendaient, c'est-à-dire dans les zones humides, au contact entre bas de versant et fond de vallée ; et de manière plus inattendue, dans des positions dominantes du paysage, sur les plateaux crayeux et les versants à proximité d'interfluve. Cette localisation ne s'observe pas seulement dans la Somme (Méaulte et Glisy) mais aussi dans les départements du Nord (le site d'Arleux) et du Pas-de-Calais (Arques et Aire-sur-la-Lys). Tous les espaces naturels, entre plateau et fond de vallée, sont exploités.

Les deux sites du département de la Somme occupent des situations similaires. Glisy, dans la banlieue d'Amiens, est localisé à 4 km au sud de la confluence de l'Avre et de la Somme, il surplombe la vallée de l'Avre, sur un versant exposé au sud assez érodé. Méaulte se développe sur le rebord d'un promontoire naturel départageant la rencontre entre la Somme et l'Ancre. Le plateau crayeux à cet endroit est recouvert d'une épaisse couche limoneuse masquant les formations crétacées.

La grande majorité des gisements est située à la retombée septentrionale des collines de l'Artois sur un axe est-ouest, parfois en situation de « hauteur » dominant la plaine. Cette région, le "Bas-Pays", se caractérise par une épaisse couverture limoneuse envahissant la plupart des plaines alluviales et des plateaux. Le sous-sol géologique est constitué de formations sableuses, argileuses ou crayeuses.

Les sites de la Deûle se répartissent en rive droite de la vallée, juste au-dessus du lit mineur holocène, le long de la bordure crayeuse du dôme du Mélantois.

Au sud, le gisement de Lauwin-Planque est implanté sur un versant orienté au nord-est, faiblement ondulé, sur un terrain limoneux recouvrant la craie crétacée. Arleux occupe la partie méridionale du plateau de l'Ostrevent, en bordure d'une avancée dans la plaine alluviale de la Sensée. Là encore les limons Quaternaire masquent un substrat crayeux secondaire (Sénonien).

Sur la partie occidentale, Arques est établi en rive droite de l'Aa, à l'endroit où le fleuve s'infléchit en direction de la Mer du Nord, dans une position dominant les marais de l'Audomarois. Le terrain se compose de limons éoliens déposés sur des alluvions ou bien sur des formations argileuses éocènes. Le site d'Aire-sur-la-Lys est fondé au sommet d'une butte allongée, encadrée par deux affluents de la Lys : la Lauwierte et la Melde. L'épaisse couverture limoneuse dissimule les sables Landéniens.

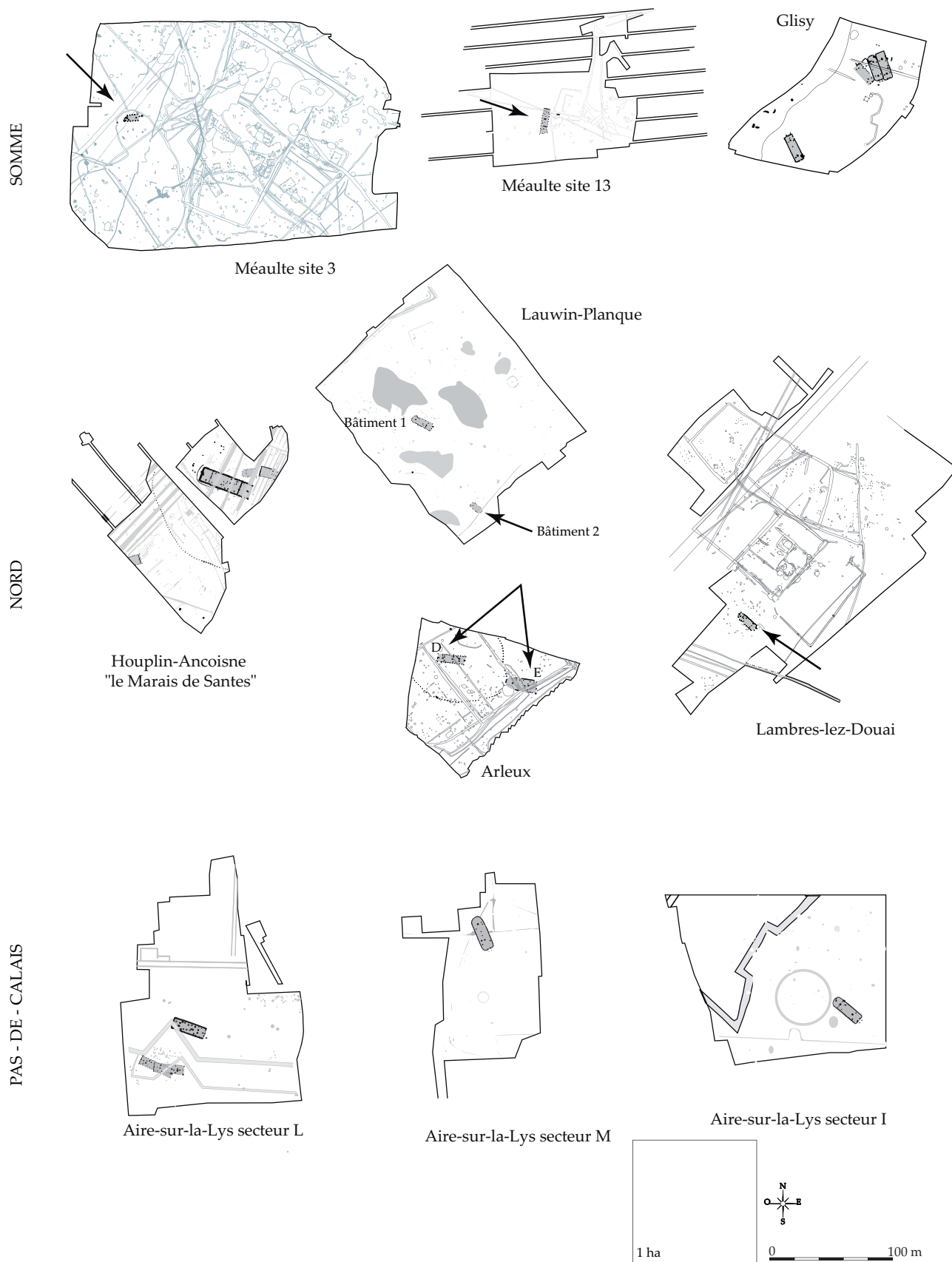


Fig. 3 - Plans généraux des sites par département.

Les attraits physiques de ce secteur géographique ne manquent pas, entre ressources siliceuses abondantes (silex du Crétacé), matériau en grès accessible sur les buttes tertiaires (Landénien), et les terres limoneuses propices à la culture agricole. À cela, il convient de remarquer la proximité systématique de zones de confluence et de cours d'eau. Ces arguments servent tous un déterminisme naturel, mais si ces éléments peuvent constituer des critères de choix permettant une ébauche d'explication sur la densité d'occupations régionales, ils ne sont évidemment pas les seuls.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

PRÉSENTATION DES DONNÉES

Sur les huit opérations de fouille, vingt-et-un bâtiments ont été identifiés dont dix-huit plans complets seront présentés. Il s'agit (fig. 3) : pour la Somme de Méaulte "Plateforme Aéro-industrielle" (sites 3 et 13), de Glisy "ZAC Jules Vernes" (bâtiment 1-nord, bâtiment sud, bâtiment 2-nord, bâtiment 3-nord), pour le Nord des gisements d'Houplin-Ancoisne "Le Marais de Santes" (Bâtiment B), de Lauwin-Planque "ZAC les Hussards" (bâtiments 1 et 2), d'Arleux "Chemin des Croix" (bâtiments « D » et « E ») et de Lambres-Lez-Douai "ZAC de L'ermitage" (CENSIER 2009), pour le Pas-de-Calais des sites d'Arque "ZAC des portes de l'Aa" et d'Aire-sur-La-Lys "ZAC Saint-Martin" (bâtiment 1 secteur « i », bâtiments 1, 2 et 3 secteur L, bâtiment 1 secteur M).

Les données résultent d'opérations d'archéologie préventive, elles sont le produit avant tout d'un travail de diagnostic préalable. La surface totale explorée est de 653 hectares (fig. 4) et à partir des éléments recueillis, les fouilles, toutes périodes confondues, ont permis de décapper 70 hectares (11 % des surfaces). Les étendues les plus vastes prescrites concernent avant tout des occupations postérieures au Néolithique.

Deux types d'implantations sont maintenant identifiés : les habitats ceinturés par une palissade sur poteaux et ceux qui se développent en aire ouverte. Deux sites renseignent le premier cas de figure avec des espaces enclos compris entre 1 hectare pour le site d'Arleux et plus du double pour le gisement d'Houplin-Ancoisne (2.5 ha). Il ne s'agit pas véritablement des limites de l'occupation puisque les vestiges sont nombreux à l'extérieur de ces enceintes et peuvent même y être éloignés dans un rayon de 100 m autour de l'habitat (puits, fosses, silos, zone de rejet..., JULIEN 2009 ; PRAUD *et al.* 2007).

Les sites en milieu ouvert sont plus nombreux et nous ne prendrons que deux exemples. Le site de Lauwin-Planque, est intéressant car il a bénéficié d'un décapage intégral de deux hectares autour de l'habitat principal, permettant ainsi de mettre en évidence des zones de rejet conservées à la faveur de paléo dépressions et d'un autre bâtiment plus petit sur une surface totale de 2 hectares (JULIEN & LEROY, 2008). Le site de Glisy, qui offrait un bâtiment avec suspicion d'un second à l'occasion du diagnostic, en a livré 5 après le décapage d'environ 1 ha (JOSEPH 2008).

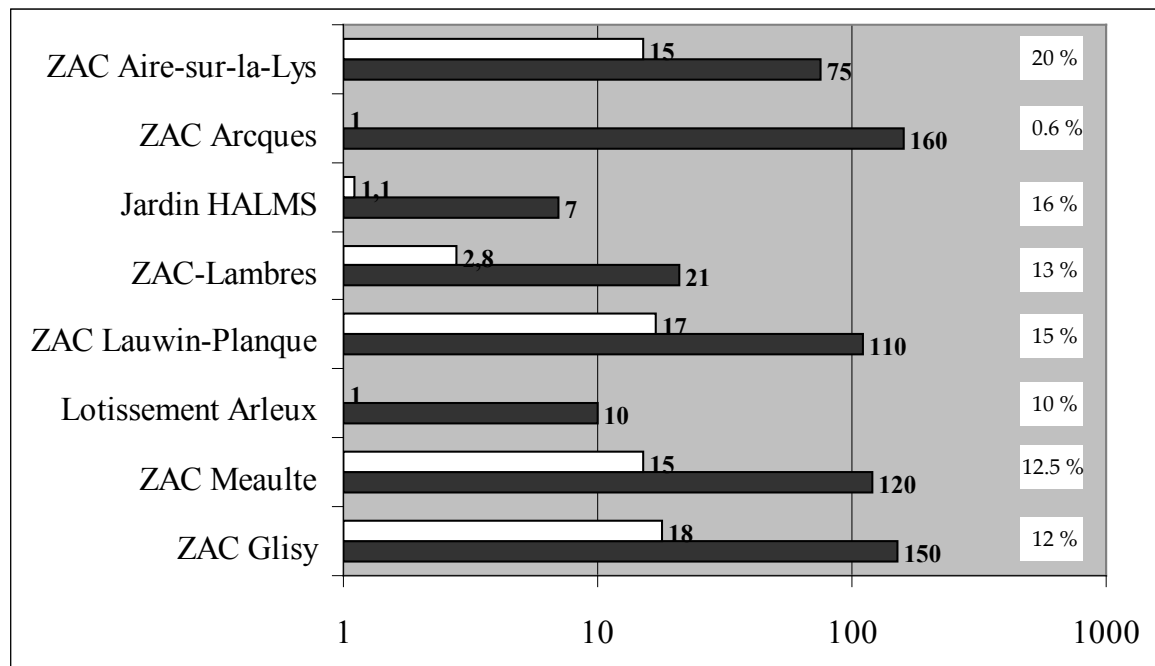


Fig. 4 - Pourcentage des surfaces décapées (en blanc) par rapport à la surface totale des aménagements prévus (en grisé). Les données chiffrées sont exprimées en hectare. Échelle logarithmique.

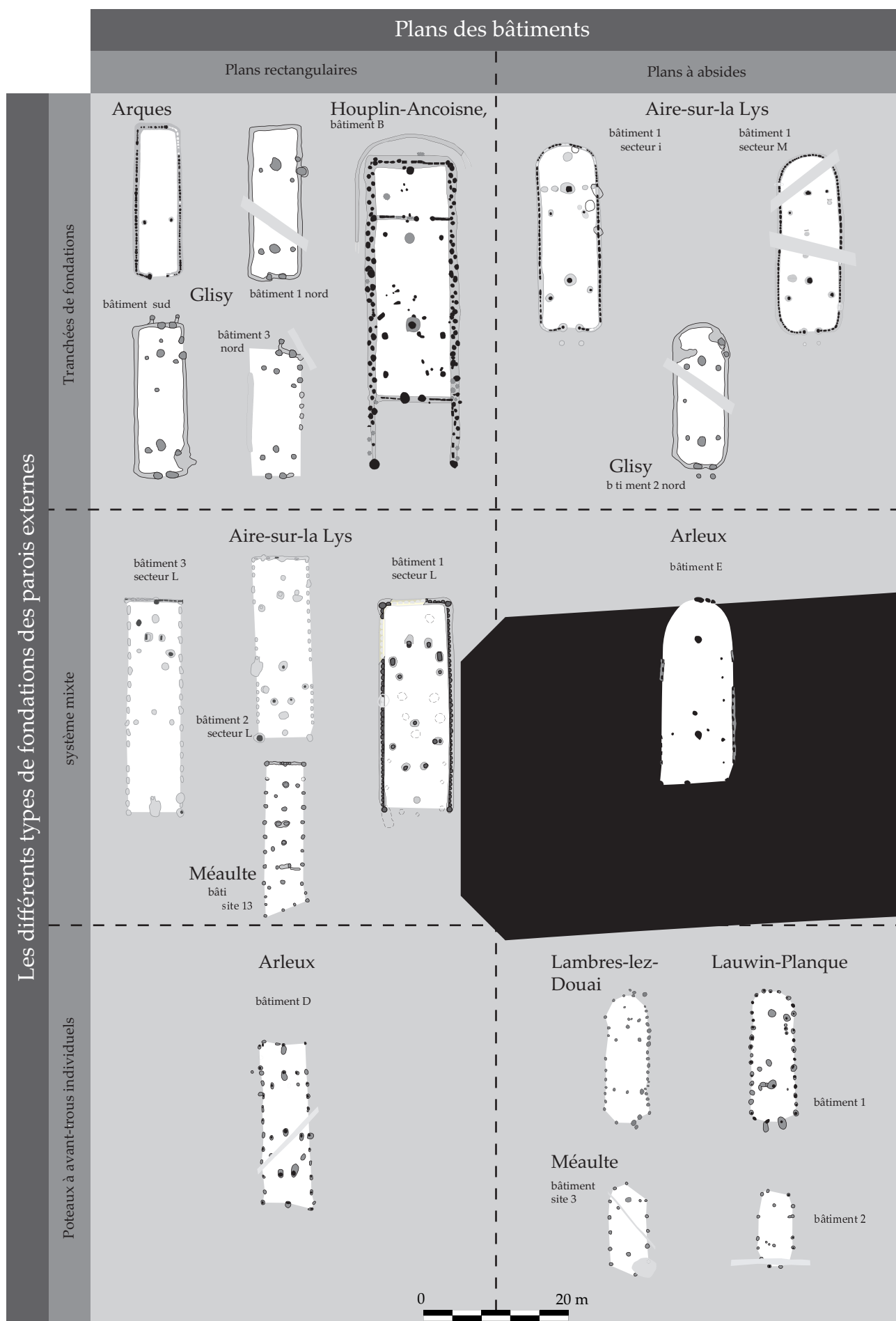


Fig. 5 - Architecture des bâtiments.

MORPHOLOGIE ET TECHNIQUES CONSTRUCTIVES

MORPHOLOGIE GÉNÉRALE

Les bâtiments présentés ont révélé un certain nombre de caractéristiques architecturales communes (tab. I). Les plans sont toujours allongés, rectangulaires, avec une largeur qui représente le plus souvent un tiers de la longueur, plus rarement un quart ou la moitié. Les plans des constructions sont de deux types, soit strictement rectangulaires, soit à corps principal rectangulaire et terminaisons en abside (fig. 5). Des bâtiments de plans différents peuvent être représentés sur un même site. Une orientation est/ouest ou nord-ouest/sud-est est largement privilégiée dans la région. Les édifices d'Arques et de Méaulte (secteur 13) présentent quant à eux un alignement sur l'axe nord/sud.

Dans la majorité des cas, la longueur oscille entre 17 et 26 m. À cette homogénéité des dimensions, il faut cependant distinguer quelques exceptions. Tout d'abord, le bâtiment B d'Houplin-Ancoisne atteint 43,50 m, se rapprochant par là des grands ensembles découverts dans le Centre-ouest de la France (Chalignac, LOUBOUTIN *et al.* 1997). À l'opposé, deux constructions se distinguent nettement par leur

emprise plus modeste. Celles-ci sont construites sur poteaux et se terminent en abside. Le plan est quasiment identique sur les deux sites : Méaulte (site 3) et Lauwin-Planque (bâtiment 2). Leur grande originalité par rapport au reste du corpus nous amène le plus souvent à les marginaliser, ils resteront peu évoqués dans cette étude.

De manière générale, la longueur des édifices ne semble pas constituer une contrainte majeure pour l'architecture du Néolithique final (fig. 6). Cette dernière est en effet très variable et extensible jusqu'à une quarantaine de mètres pour le grand bâtiment d'Houplin-Ancoisne. En revanche, la largeur connaît moins d'amplitude, elle reste soumise aux spécificités techniques induites par un toit à double pan : la largeur conditionne la hauteur de l'ensemble et par extension, celle des poteaux centraux.

FONDATIONS ET POTEAUX DE FAÇADE

Seules les structures de fondation matérialisent les édifices du Néolithique final dans la région. La plupart d'entre elles concerne l'ossature principale ou gros œuvre. Les cloisons et autres aménagements secondaires ne sont conservés que sur de rares sites comme Houplin-Ancoisne et Avion (LEFEVRE 2005).

Sites	Bâtiments	Conservation	% de fouille	Dimensions*
Aire-sur la-Lys	Bâtiment L1	88,5	100	26,5 x 9,1
	Bâtiment L2	89	100	26,6 x 7
	Bâtiment L3	93	100	22,8 x 7,5
	Bâtiment M	87,5	100	24,8 (26,8) x 8,9
	Bâtiment i	100	100	26 (27,9) x 8,4
Arleux	Bâtiment D	98	100	23,2 x 7,2
	Bâtiment E	60	100	26,1 x 10,3
Arques		100	100	22 x 7
Glisy	Bâtiment 1 nord	100	100	21,5 x 7,3
	Bâtiment 2 nord	100	100	20 (21,5) x 7,5
	Bâtiment 3 nord	100	100	17,7 (19,2) x 7,7
	Bâtiment 4 nord	15	100	?
	Bâtiment sud	100	100	21,5 (22,6) x 7,4
Houplin-Ancoisne	Bâtiment A	partiel	50	? x 7,5
	Bâtiment B	100	43	43,5 x 12,8
	Bâtiment C	partiel	50	6,5
	Bâtiment D	partiel	20	?
Lambres-lez-Douai		100	100	19 x 6,4
Lauwin-Planque	Bâtiment 1	100	100	18, x 6,7
	Bâtiment 2	95	100	10,8 x 4,1
Méaulte	Bât. Site 3	95	100	13,1 x 5,7
	Bât. Site 13	98	100	17,2 (21,8) x 5,9

* dimensions du corps principal (longueur totale avec les structures secondaires)

Tab. I - Dimensions et orientations des bâtiments du Néolithique final du Nord de la France.

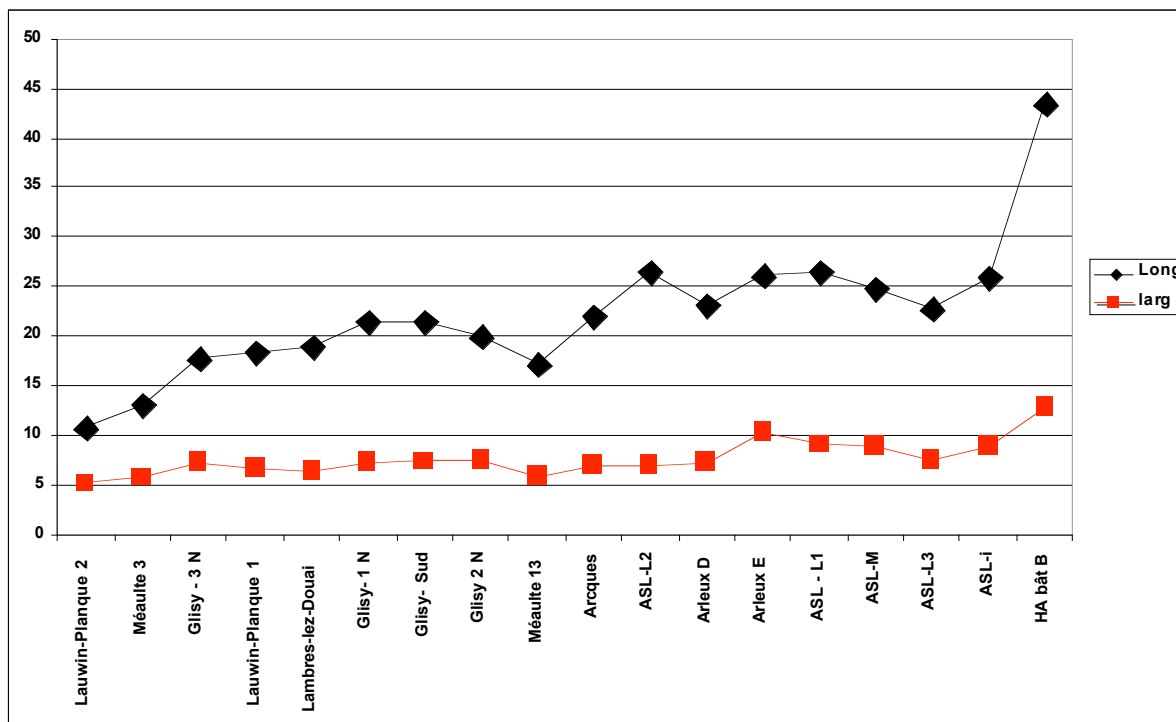


Fig. 6 - Longueur et largeur des constructions des habitats du Néolithique final dans le nord de la France (les mesures de la longueur ont été prises sur le corps principal sans les porches).

Les hypothèses de reconstitution des techniques et des matériaux employés pour la construction de ces édifices s'appuient sur l'étude des structures en creux, sur leur position les unes par rapport aux autres, sur les alignements existants, mais aussi sur des analyses paléobotaniques. Nos observations sont toutefois souvent perturbées par les destructions postérieures à l'occupation du site, ou encore par la mauvaise lisibilité des structures qui se distinguent parfois mal du substrat naturel.

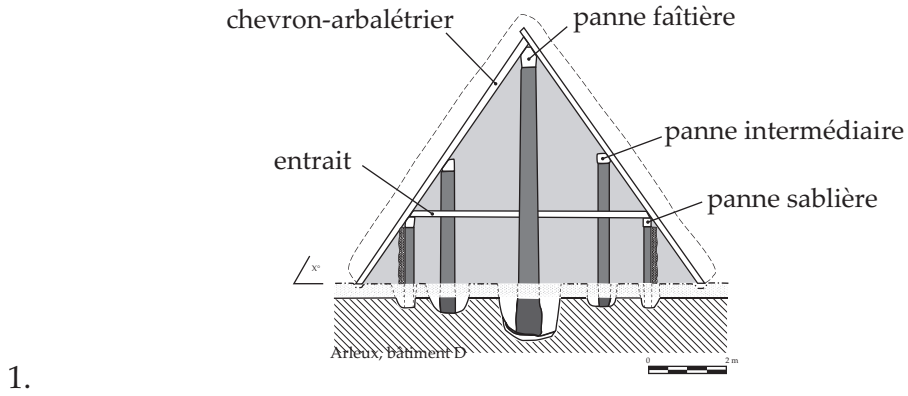
Les poteaux formant les parois externes des bâtiments sont le plus souvent implantés au sein d'une tranchée de fondation (dans 53 % des cas), préférée à l'avant-trou individuel (29,4 %) ou à des fondations mixtes. Cependant, les deux solutions techniques sont indifféremment employées, que le plan soit rectangulaire ou à terminaison en abside (fig. 5).

Les tranchées de fondation peuvent accueillir l'ensemble des montants de façade. Elles couvrent alors exhaustivement la périphérie du bâtiment, même si elles sont fréquemment interrompues au niveau des entrées. Associées à un système de creusements individuels (17,6 % du corpus), les tranchées sont parfois employées sur une partie limitée de l'édifice, sous les murs gouttereaux (Arleux) et/ou encore sous les pignons nord (Méaulte et Aire-sur-la-Lys). La tranchée favorise l'emploi de nombreux montants de façade pour une implantation rapprochée, voire jointive. Le bâtiment B d'Houplin-Ancoisne présente en ce

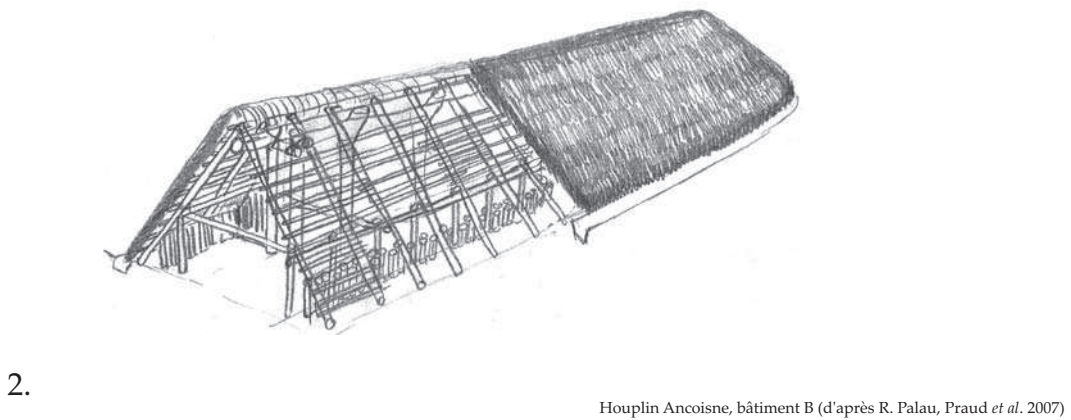
domaine un cas particulier. En effet, l'ossature des parois latérales s'organise en une double rangée, les structures de la rangée interne présentant des dimensions et un enfoncement plus importants. Ponctuellement, la présence de planches intercalées entre ces deux rangées est observée. Il est vrai qu'un creusement unique semble plus simple pour envisager l'implantation de nombreux points d'appui plutôt que de multiplier des avant-trous individuels. La régularité et l'alignement des montants suggèrent la présence d'une panne sablière destinée à solidariser la structure, à recevoir et à répartir les efforts exercés en rive. La quantité importante de matériaux nécessaire à la réalisation des parois externes explique vraisemblablement les diverses formes observées pour les sections des éléments d'ossature. En effet, ces dernières résultent parfois de la refente d'un même fût de tronc, vraisemblablement par souci d'économie du matériau, ainsi que de mise en œuvre. Ce débitage s'effectue en planches à Arleux, en demi-fûts à Aire-sur-la-Lys (fig. 8).

L'emploi d'avant-trous individuels concerne une ossature moins gourmande en bois d'œuvre. En effet, les efforts de la charpente sont concentrés sur un nombre bien moindre de points d'appui, implantés au sein d'avant-trous individuels. La disposition des poteaux est plus ou moins régulière. Il semble qu'une structure orthonormée soit privilégiée pour les plus petits bâtiments comme les deux édifices des sites de Méaulte (site 3) et de Lauwin-Planque (bâtiment 2). Là encore, l'alignement des points d'appui suggère la présence d'une panne sablière.

Systèmes constructifs



Proposition de restitution



Position des entrées latérales par rapport aux poteaux internes

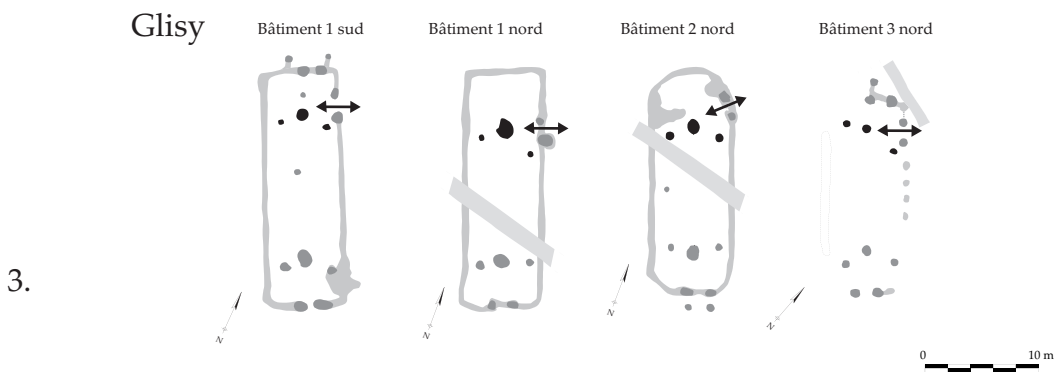
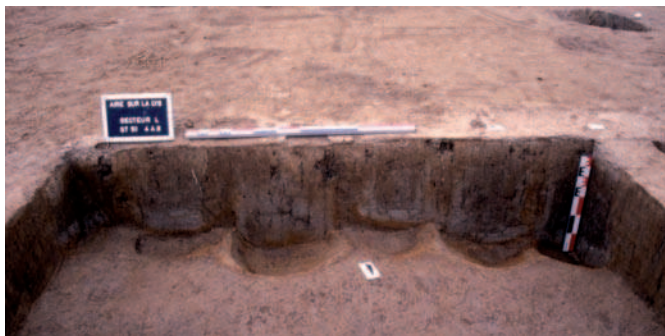


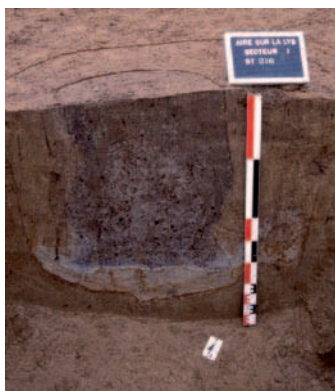
Fig. 7 - Vocabulaire descriptif (1), restitution (2) et aménagement des entrées latérales (3).



1. Coupe d'un des trous de poteaux marquant l'entrée du bâtiment "M" à Aire-sur-La-Lys (cliché Y. Lorin, Inrap).



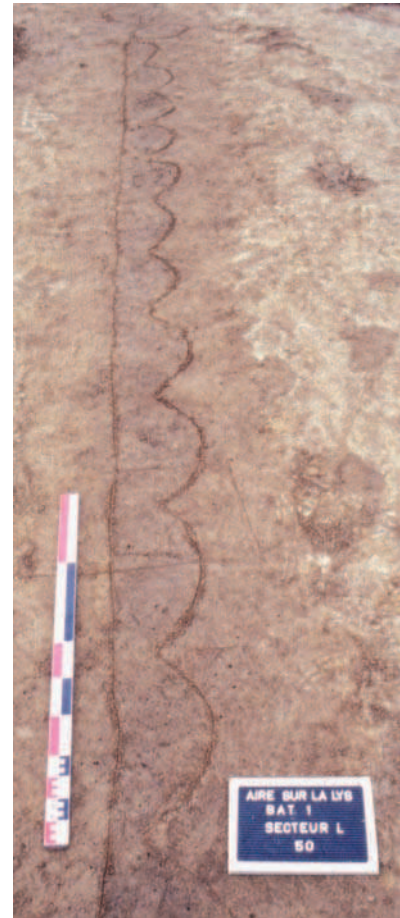
2. Coupe dans la tranchée de fondation du bâtiment "L1" à Aire-sur-La-Lys (cliché Y. Lorin, Inrap).



3. Coupe dans un trou de poteau faitier du bâtiment "M" à Aire-sur-La-Lys (cliché Y. Lorin, Inrap).



5. Contour du poteau faitier principal du bâtiment "B" à 1,40 m de profondeur à Houplin-Ancoisne (cliché I. Praud, Inrap).



4. Vue en plan de la tranchée de fondation du bâtiment "L1" à Aire-sur-La-Lys (cliché Y. Lorin, Inrap).



6. Vue de la paroi nord du bâtiment "E" à Arleux, (cliché M. Julien, Dapcad).

Fig. 8 - Systèmes constructifs.

La nature de l'encaissant peut jouer un rôle dans le choix des fondations, même si différentes techniques sont parfois compilées au sein d'un même site ou d'un même bâtiment. Ainsi, la dureté du substrat crayeux semble favoriser le creusement unique offert par la tranchée qui est employée systématiquement à Glisy. La mise en œuvre de la paroi peut également être liée aux ressources locales : essence, taille, ou quantité des arbres, qui influent sur l'ossature et le revêtement du bâtiment. Certains montants de charpente ont été conservés sur le site d'Houplin-Ancoisne. Leur analyse a révélé qu'ils étaient tous fabriqués dans du chêne. Ces données constituent notre seule source d'information puisqu'aucune étude anthracologique ne permet de définir l'essence de bois d'œuvre utilisée. Nous pouvons toutefois envisager que plusieurs types de bois étaient employés en fonction des spécificités mécaniques propres à chaque pièce de charpente (résistance à la compression, élasticité, par exemple).

De même, nous disposons de peu d'informations sur les matériaux et les techniques de calfeutrage des parois externes compte tenu de la mauvaise conservation globale des vestiges. Toutefois, l'écartement entre les montants de façade peut sans doute nous renseigner sur les techniques et les matériaux employés pour la réalisation des parois. Par exemple, la nécessité de réaliser un clayonnage se justifie dans le cas de poteaux espacés alors que la technique de colmatage est plus adaptée sur des poteaux quasi jointifs. Certains éléments retrouvés en fouille nous renseignent parfois sur la composition des parois comme les éléments de torchis dégradés par le feu. D'autres types d'analyses peuvent amener à de nouvelles interprétations. Par exemple, les diagrammes polliniques peuvent révéler une utilisation de mousses forestières dans le calfeutrage des parois dans les milieux humides (PÉTREQUIN 1991).

L'AXE FAÏTIER

Les poteaux centraux sont destinés à recevoir la poutre/panne faîtière (fig. 7) qui assume et répartit les efforts exercés en partie haute de la charpente. L'une des constantes de l'architecture réside vraisemblablement dans l'importance des portées pouvant atteindre 13 m. Le faible nombre de points d'appui et l'important intervalle qui les sépare traduisent une volonté de ne pas encombrer l'espace interne. Le plus souvent, les poteaux porteurs sont en effet disposés de manière à libérer un vaste espace central. Un dédoublement de l'appui faîtier est quelquefois observé à proximité d'une des extrémités du bâtiment, il témoigne sans doute de la présence d'une toiture en croupe, ou d'éléments liés à une partition interne de l'espace.

Les vestiges de l'axe faîtier se distinguent souvent des autres structures (fig. 8). Le diamètre

des poteaux, dont la section peut atteindre 1,20 m, et leur fort encastrement au sol sont conditionnés par les efforts qu'ils supportent.

Parfois, les poteaux de l'axe central sortent de l'ordinaire. Certains poteaux faîtières du site de Glisy présentent des montants de section carrée, disposés à 45° de l'orientation du bâtiment. Par ailleurs, le bâtiment d'Arques ne présente pas une ossature centrale comparable aux autres bâtiments. La faible largeur de l'édifice permet, sans doute, l'établissement d'une charpente économe en points d'appuis intermédiaires (ELLEBOODE *et al.* 2008). Un système de fermes ou de « chevrons formant fermes » (EPAUD 2009) concentrant les efforts sur les pannes sablières peut également être envisagé.

LA CHARPENTE ET LE SYSTÈME DE COUVERTURE

Les efforts suscités par le poids de la toiture et les intempéries depuis le faite, sont concentrés sur les pannes sablières, par l'intermédiaire des chevrons, entraînant une tendance à l'écartement des façades vers l'extérieur. L'implantation par paire des poteaux porteurs ou leur alignement peut indiquer l'emploi d'éléments de renforts transversaux de type entrain afin de pallier la déformation de l'ossature. Ces poutres reposent sur les pannes sablières qu'elles relient et sont quelques fois entravées au poteau faîtier. Une forte pente de toit peut contribuer à minimiser cette contrainte. Cette solution technique complémentaire est la plus probable. Elle est souvent associée à l'existence d'une toiture basse avec des chevrons-arbalétriers plantés ou posés au sol. Le cas du fossé longeant l'une des extrémités du bâtiment d'Houplin-Ancoisne pourrait témoigner du recours à cette technique. La mauvaise conservation des sols empêche la lecture de ces traces. La toiture est à double pan recouvrant le bâtiment, celle-ci se termine en croupe au-dessus des absides et éventuellement à l'approche de certains pignons afin de diminuer leur prise au vent.

La présence de points d'appuis intermédiaires supportant une autre panne peut être envisagée pour certains bâtiments (Houplin-Ancoisne, Arleux, Aire sur la Lys). Des alignements de poteaux, de moindres dimensions, sont parfois observés non loin des façades. La présence de tels aménagements présente le double avantage de soulager les pannes sablières d'une partie des efforts et de mettre en œuvre des chevrons de moindre longueur. Ces poteaux intermédiaires viseraient alors à une consolidation de la charpente, dès sa construction ou lors d'une phase d'entretien. Il est illusoire de pouvoir proposer à quel moment leur recours a été envisagé, mais le renfort de la structure a dû devenir une nécessité avec le vieillissement des matériaux.

En outre, l'état de conservation des sites étudiés n'a évidemment pas permis la découverte

de vestiges d'assemblage. Toutefois, la faible résistance mécanique des substrats limoneux régionaux (présents sur la plupart des sites) implique une grande qualité des liaisons entre les différentes pièces de l'ossature en complément d'un encastrement des éléments porteurs dans le sol, afin d'assurer la stabilité des édifices. Ces assemblages sont vraisemblablement réalisés en gueule, à mi-bois, par fixation à l'aide de cordages ou encore selon un dispositif de tenon-mortaise.

Le système poteaux-pannes qui domine dans l'architecture régionale, est complété par la mise en place de chevrons qui transmettent les efforts d'une panne à l'autre. Il reçoit également les voliges nécessaires à la fixation des éléments de couverture. La nature de ceux-ci (fagots de roseaux, chaumes de céréales, écorces des troncs utilisés en ossature ou en charpenterie...) reste inconnue.

TENTATIVE DE RESTITUTION CONSTRUCTIVE

La pente des toits (fig. 7) est induite par les matériaux de couverture utilisés ; dans le cas d'éléments végétaux tels que le chaume, une angulation de 45° est préconisée. Une pente plus conséquente, approchant 55°, permet en revanche de diminuer les efforts exercés sur les parois externes. Une inclinaison de cette importance constitue une contrainte pour l'architecture. La largeur des édifices est ainsi limitée par une hauteur maximale des poteaux faitiers. On estime que le bâtiment de Lauwin-Planque (bâtiment 1) possède une largeur de 6,70 m pour une élévation d'au moins 7 m.

La physionomie extérieure des édifices devait être fortement marquée par la toiture à double pan qui recouvrait l'essentiel de la construction, se terminant en croupe au-dessus des absides ou à l'approche de certains pignons afin de diminuer la prise au vent.

ORGANISATION SPATIALE INTERNE

CHARPENTE ET PARTITION DES ESPACES INTERNES

Les montants verticaux de la charpente assument, outre leur fonction mécanique, un rôle majeur dans la partition interne de l'espace et la localisation des entrées. Quelques vestiges de cloisons intérieures sont conservés sur les sites d'Avion et d'Houplin-Ancoisne. Celles-ci sont constituées de planches disposées verticalement au sein de tranchées de fondation. Elles s'appuient généralement sur les poteaux faitiers et découpent des espaces dans la longueur du bâtiment. L'organisation interne repose apparemment sur des modèles géométriques récurrents. Les bâtiments à absides respectent une partition de l'espace interne en quatre parties égales.

L'espace central, défini par les poteaux faitiers ou les systèmes de tierces, représente alors la moitié de la longueur totale. Les bâtiments rectangulaires, quant à eux, se divisent en cinq parties (plus rarement en six comme à Méaulte ou Aire-sur-la-Lys), l'espace central en occupe alors les trois quarts.

LES ENTRÉES

Les entrées font partie intégrante de la façade, elles sont souvent matérialisées par une simple interruption de la paroi. Parfois, l'encadrement repose sur des montants plus importants ou sur des porches construits sur quatre appuis et ajoutés à la structure principale.

L'étude des bâtiments pour lesquels l'emplacement des entrées laisse peu de doute met en évidence la généralisation d'une entrée axiale, secondée quelque fois par une entrée latérale aménagée sur un long côté, relayée plus rarement, par un troisième accès à l'une des extrémités. L'étude des bâtiments découverts à Glisy (fig. 7) nous enseigne que la présence d'entrées latérales s'accompagne du décalage du poteau secondaire. Ainsi, ce dernier ne se situe plus dans l'alignement transversal et libère le passage.

SYNTHÈSE ARCHITECTURALE

Dès les premières observations, des convergences architecturales permettent d'identifier trois groupes de bâtiments notamment à partir de leurs proportions respectives. Le groupe « A » comprend le grand bâtiment d'Houplin-Ancoisne et le groupe « C » les plus petites constructions distinguées à Méaulte et Lauwin-Planque. Enfin, le groupe « B » rassemble l'essentiel de ces bâtiments.

La largeur des édifices, comprise entre 5,9 et 10,3 m, montre une variation de l'ordre de 4 m, mais avec une valeur moyenne située autour de 8,1 m pour le groupe B. La longueur varie aussi sensiblement dans le détail (de 9 m), tout en restant relativement homogène pour la majorité des constructions (82 % d'entre elles, le groupe B, ont une longueur comprise entre 17,2 m et 26,6 m, pour une moyenne de 23,8 m). Les différences de longueur et de largeur interpellent dans les cas où les proportions sont « hors-normes », ou plus petites (Lauwin-Planque, bâtiment 2 et Méaulte, bâtiment 3) ou plus grandes (Houplin-Ancoisne, bâtiment B). Ces bâtiments (les groupes A et C) pourraient révéler une vocation ou un statut particulier, côtoyant un modèle plus standardisé de bâtisses.

Dans l'ensemble, l'unité morphologique est rompue par des formes finales *a priori*¹ distinctes,

1 - Bien que conçu sur une base rectangulaire, le grand bâtiment d'Houplin-Ancoisne comporte un aménagement (rigole) qui trahit au final une forme en abside.

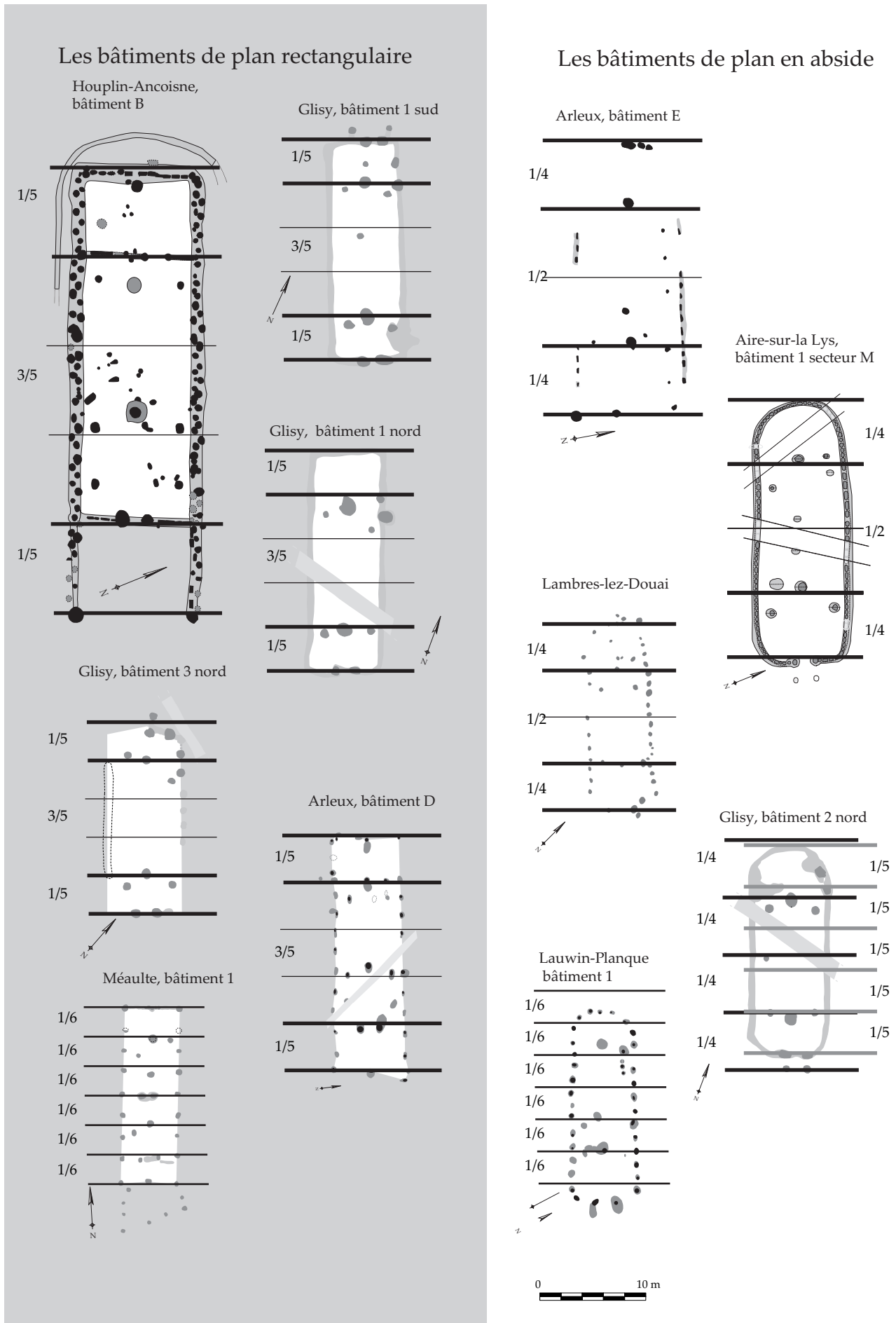


Fig. 9 - Proportion des bâtiments du III^e millénaire avant notre ère.

pouvant être regroupées en deux principaux sous-groupes (plan rectangulaire ou à terminaison en abside). De même, parmi les observations manifestant une unité technique, le système poteaux/poutre-panne/chevrons semble prévaloir, avec des techniques constructives employées dans l'architecture du Néolithique final notamment dans le Centre-Ouest de la France (mise en œuvre des parois internes et externes, des axes faitiers et organisation générale de l'ossature). Trois idées maîtresses semblent dominer : la nature des fondations des murs extérieurs (fig. 8), l'élaboration de la charpente restituée à travers l'analyse des poteaux internes (fig. 7-1), le type et la disposition des entrées. L'unité morphologique se traduit donc à travers la récurrence de traits techniques particuliers (l'importance des poteaux d'axe faitier, la conception et la localisation sur une ligne décalée des poteaux participant au soutien de la charpente, l'entrée en retour d'angle...), (fig. 8), ou à travers la recherche d'un agencement analogue (présence d'une entrée latérale, dégagement d'un large espace central) (fig. 7-3). Ce sont, avant tout, les choix qui président à la réalisation technique qui s'imposent comme des caractéristiques communes et que nous proposons d'interpréter comme culturels. Et les exceptions - les cas où, par exemple, il n'y a pas de poteau central pour soutenir le faitage, ou pas d'entrée latérale systématique - peuvent représenter des adaptations techniques répondant à des demandes plus spécifiques (modules différents) ou à une recherche d'économie des matériaux.

Ces traits techniques peuvent être assujettis à des choix culturels liés à la vocation de ces grandes bâtisses ; c'est sans doute la recherche d'une grande largeur qui justifie un trait technique comme l'importance des axes faitiers et leur grande hauteur. L'homogénéité des dimensions et des proportions observée pour la majorité des édifices étudiés, les constantes dans la partition des espaces internes semblent en revanche constituer la véritable originalité de l'architecture régionale (fig. 9). D'un point de vue morphologique, seuls les bâtiments découverts en Belgique à Waardamme (DEMEYRE *et al.* 2004) et à Braine l'Alleud également attribués au groupe Deûle-Escaut, sont équivalents. Les traits techniques seraient alors employés afin de répondre à des choix culturels liés à la vocation des bâtisses. L'emplacement des entrées, la partition interne en trois espaces aux proportions respectées traduisent l'élaboration d'un modèle architectural commun destiné à répondre à des besoins fonctionnels, techniques et d'espaces internes similaires. La découverte d'édifices procédant de ce modèle, sur des distances géographiques relativement importantes, démontre une transmission des savoir-faire, reflet de l'appartenance à une même communauté de pensée.

Il est important de noter que les différents plans évoqués peuvent tout à fait être élaborés sur un

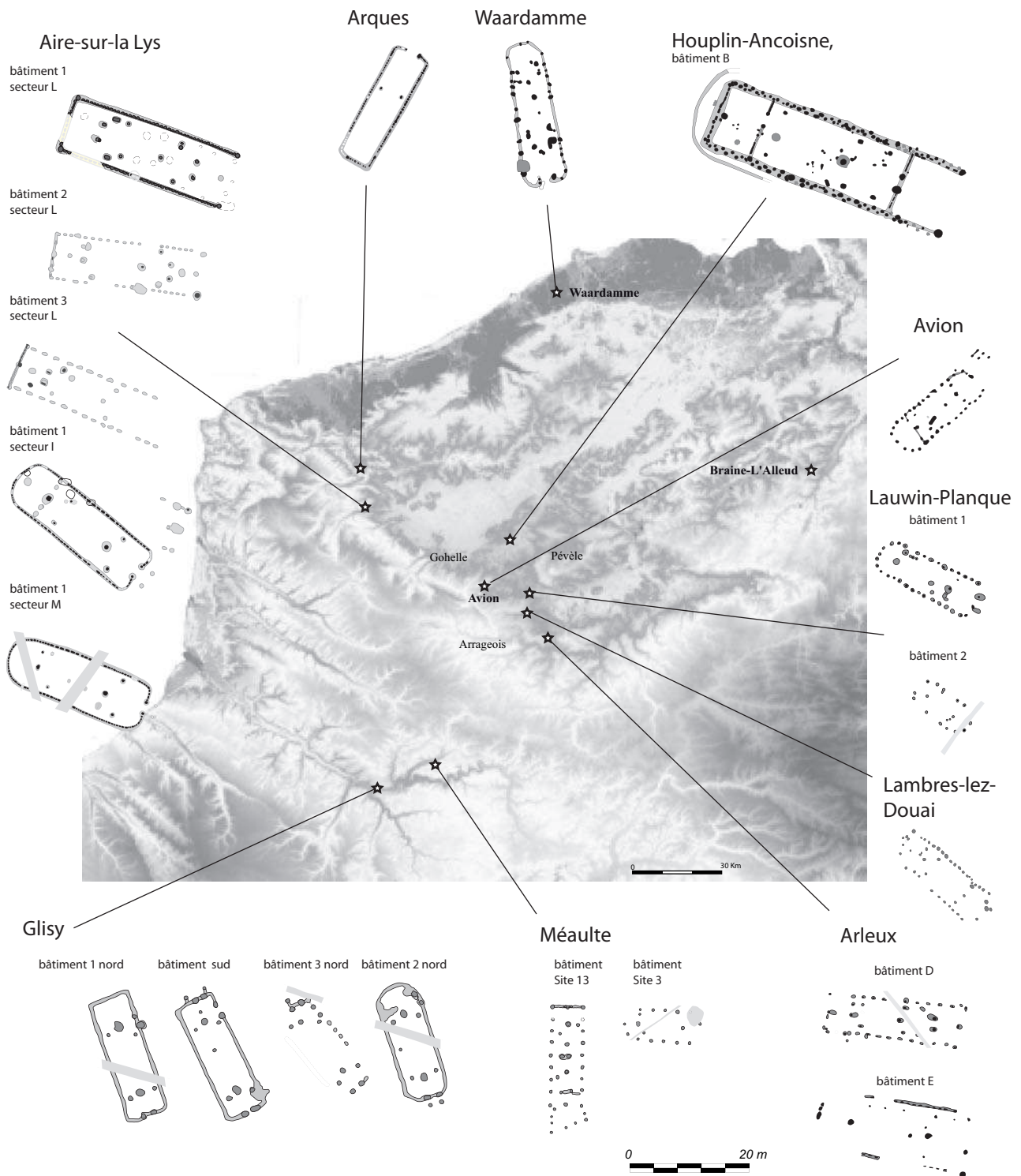
site par le même groupe humain. Les différences peuvent être interprétées chronologiquement, fonctionnellement ou encore géographiquement (fig. 10). Les exemples réunis ici permettent de dégager certaines constantes, faute de pouvoir encore proposer un modèle évolutif. Ce premier bilan permet de pointer des préférences régionales avec la description de bâtiments presque identiques comme à Lauwin-Planque, Avion et Lambres dans une zone géographique restreinte. Cette observation, couplée à un paramètre chronologique, pourrait prendre tout son sens et être le reflet des fluctuations de groupes micro-régionaux.

Un autre aspect de notre réflexion consiste à tenter d'entrevoir les implications sociales induites par la construction de ces bâtiments. L'organisation de ces sociétés est capable de dégager une force de travail suffisante pour les phases de construction et de gérer la forêt comme un espace pourvoyeur de matière première en y sélectionnant les bois d'œuvre sur pied (BERNARD dans PRAUD 2007). Ces communautés innovent en développant des techniques d'abattage nouvelles, pour le montage et l'assemblage de certaines structures en bois et montrent un niveau de connaissance très élaboré. Les dimensions moyennes de ces édifices nous conduisent à émettre l'hypothèse que ces bâtiments ont été conçus en prévision d'une vie collective, à la fois domestique et peut-être artisanale. On peut s'interroger sur le besoin de construire des édifices de taille importante. Ce modèle constructif est-il conçu pour remplacer un regroupement d'habitations aux dimensions plus modestes ? Permet-il de réunir des activités variées au sein d'un même espace (artisanat, stockage, stabulation, cultes...) ? L'analyse de la répartition des vestiges nous livre les premiers et précieux indices de l'organisation spatiale.

VOCATION DOMESTIQUE

En l'absence de niveaux de circulation conservés dans les habitats, les éléments permettant de définir la vocation de ces bâtiments sont exclusivement issus du mobilier collecté dans les structures de fondation ou dans des structures annexes (fosses) qui sont par ailleurs peu nombreuses et dont la stricte contemporanéité n'est jamais certaine. Les études des sites présentés dans cette synthèse ne font pas état du même niveau d'avancement ; les éléments choisis pour une réflexion sur la vocation de ces bâtiments ne peuvent être, à ce jour, que partiels.

La présence systématique de macro-restes végétaux lorsqu'ils ont été recherchés (Arques, Houplin-Ancoisne, Aire-sur-la-Lys, Méaulte et Glisy) et notamment de graines de céréales est révélatrice d'activités liées au stockage et/ou à la transformation et/ou à la consommation de ce type d'aliment. La répartition spatiale des grains de céréale, et des résidus de battage, de décorticage au



(MNT, source SRTM 3, Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, L. Deschodt, inédit Dao M. Julien)

Fig. 10 - Répartition géographique des différents types d'architecture (WAARDAMME d'après DEMEYERE et al. 2004 ; Avion d'après LEFEVRE 2005).

sein des bâtiments d'Arques, d'Houplin-Ancoisne (bâtiment B) et de Méaulte (site 13) présente des situations diverses (fig. 11). À Houplin-Ancoisne, les restes proviennent essentiellement de la moitié arrière du bâtiment, alors qu'à Méaulte les concentrations les plus fortes se situent plutôt dans la partie centrale. À Arques, la situation

est encore différente car c'est le tiers avant qui concentre la quasi-totalité des restes. Même si la localisation est distincte d'un site à l'autre, elle pourrait éventuellement traduire une zone de traitement ou de stockage au sein du bâtiment. La présence de fragments de molettes dans le bâtiment B d'Houplin-Ancoisne suggère qu'une activité liée

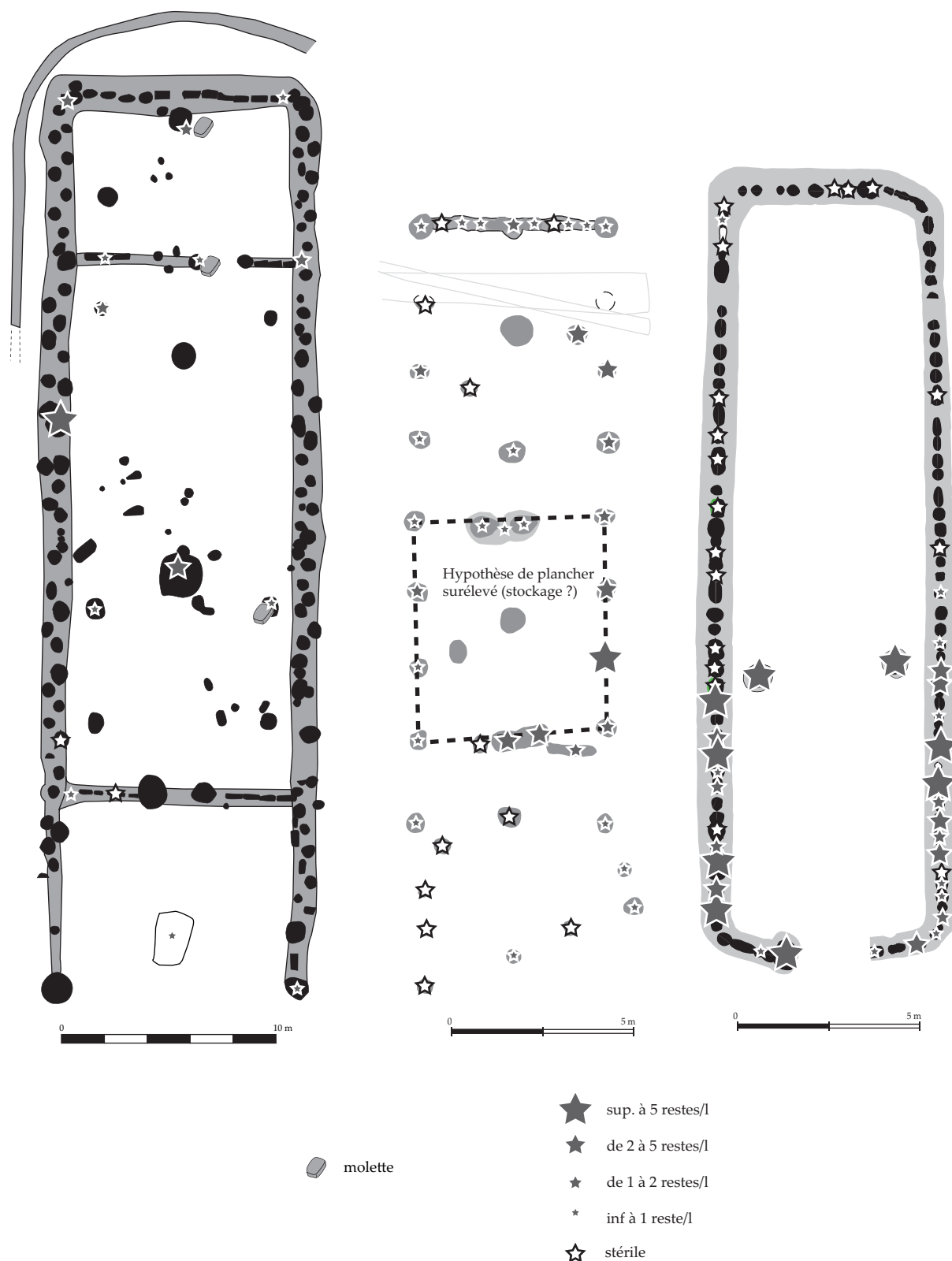


Fig. 11 - Distribution des restes de céréales et du matériel de mouture au sein des bâtiments.

à la transformation des céréales ait pu s'y dérouler. À Méaulte, la répartition des céréales pourrait correspondre à l'existence d'un grenier surélevé dans la partie centrale du bâtiment. Cette hypothèse est confortée par une variation architecturale qui correspond à la présence de doubles poteaux faitiers en alignement avec ceux des parois formant ainsi le cadre et la base d'un plancher.

Dans le même registre, la cartographie des tests de phosphore (FECHNER *et al.* ce volume) réalisé sur le bâtiment 1 de Lauwin-Planque montre une opposition entre l'intérieur/l'extérieur du bâtiment et surtout une pollution plus importante dans la partie occidentale recouvrant à la fois les aires interne et externe. Cette pollution n'est pas compatible avec celle produite par la stabulation, le stockage ou l'accumulation de matière organique dense. Toutefois, elle se situe non loin d'un point d'entrée situé le long de la paroi nord du bâtiment permettant d'accéder à l'espace arrière. Cette approche seule ne permet pas de déterminer le type de travaux, mais évoque des aires de circulation et d'activités dans cette partie du bâtiment.

En croisant ces informations avec l'organisation des espaces intérieurs, la maison est régie autour de trois lieux principaux : l'avant, la pièce principale et l'arrière. En règle générale, cette division interne se répète avec, à chaque fois, la volonté de libérer un espace central le plus vaste possible au sol, et deux ailes, l'une fermée, l'autre ouverte sur l'extérieur. La comparaison entre la répartition des résultats paléobotaniques avec l'étude des sols n'est pas complètement satisfaisante mais permet de poser l'hypothèse selon laquelle une partie de la transformation et de la consommation de denrées alimentaires se déroule dans cette pièce principale et que le stockage-séchage se répartit indifféremment dans l'un des trois secteurs, probablement sur un étage aménagé.

Une autre activité a clairement été identifiée à partir du mobilier issu des fondations du bâtiment de Méaulte (site 13). Les pesons et les fusaioles retrouvés dans quelques-uns des trous de poteau, témoignent des activités de filage et de tissage réalisées à l'intérieur du bâtiment.

Le reste du mobilier découvert (fragments de céramique, éclats de silex, faune) ne permet pas à partir de la seule typologie de définir des activités particulières, sauf lorsque l'on mène des analyses spécifiques (MARTIAL *et al.* ce volume). Cette vision s'étioffe si on élargit l'observation à l'environnement proche des bâtiments, qui comprend dans certains cas des fosses de rejet détritique.

La présence de plusieurs bâtiments sur la plupart des sites amène à aborder la question de la coexistence de ces constructions. Le site d'Aire-sur-la-Lys mais surtout celui de Glisy apportent

quelques éléments de réponse. À Aire-sur-la-Lys, le recoupement stratigraphique de 2 bâtiments définit au moins deux phases distinctes de construction au même endroit. À Glisy, le secteur nord regroupe les restes de 4 bâtiments, implantés au même endroit et présentant une succession dans la chronologie de leurs constructions et une évolution architecturale (déplacement des poteaux secondaires, passage de 3 à 2 entrées, évolution des extrémités en abside). Cette dernière coïncide notamment avec un redressement de l'orientation des bâtiments vers le nord et suggère que le bâtiment isolé situé plus au sud s'intègre dans une phase de construction intermédiaire. Ce déplacement vers le sud marque l'abandon provisoire du secteur nord ou d'une brève contemporanéité avec le bâtiment 1 nord. Suite à cette phase, les Néolithiques auraient choisi de ré-installer à nouveau leur habitat sur le secteur nord pour les dernières phases de l'occupation.

CHRONOLOGIES

Le peu de mobilier archéologique découvert dans les comblements des structures de fondation des bâtiments constitue une réelle difficulté pour une attribution chrono-culturelle traditionnelle. Le recours aux datations radiocarbone pour établir un cadre chronologique est rapidement devenu une nécessité surtout si nous replaçons ces découvertes dans un contexte où ces bâtiments étaient inconnus pour le Néolithique final et parfois attribués à l'âge du Fer comme à Pont-Rémy dans la Somme (BUCHÉZ 2005, fig. 1, n° 6, p. 206).

Sur les quinze bâtiments, treize ont fait l'objet de dates radiocarbone dont 11 sont présentées de manière synthétique (fig. 12). Pour toutes les raisons liées au degré d'incertitude des dates obtenues sur charbons de bois, nous avons privilégié, là où c'était possible, une multiplication des échantillons à dater sur des matériaux à faible durée de vie (grains de céréale, coquilles de fruit, faune).

En outre, un bâtiment a permis, grâce à une exceptionnelle conservation de ses restes de fondation en bois, d'obtenir une datation dendrochronologique et de croiser ce résultat avec ceux issus des méthodes de mesure du carbone 14 (PRAUD *et al.* 2007).

Au final, sur ces 25 résultats, près de 60 % proviennent d'une date sur des charbons de bois, 20 % sur des restes de faune, 12 % sur des bois fossiles et 8 % sur des macrorestes carpologiques ; seize dates ont été réalisées par AMS (fig. 12 et tab. II). Elles s'étalent sur près de 8 siècles entre 3095 et 2472 avant notre ère à 2σ , une plage de temps considérable qui appelle plusieurs commentaires.

La date obtenue sur le bâtiment de Lauwin-Planque est complètement décalée par rapport aux autres et illustre la distorsion due au phénomène

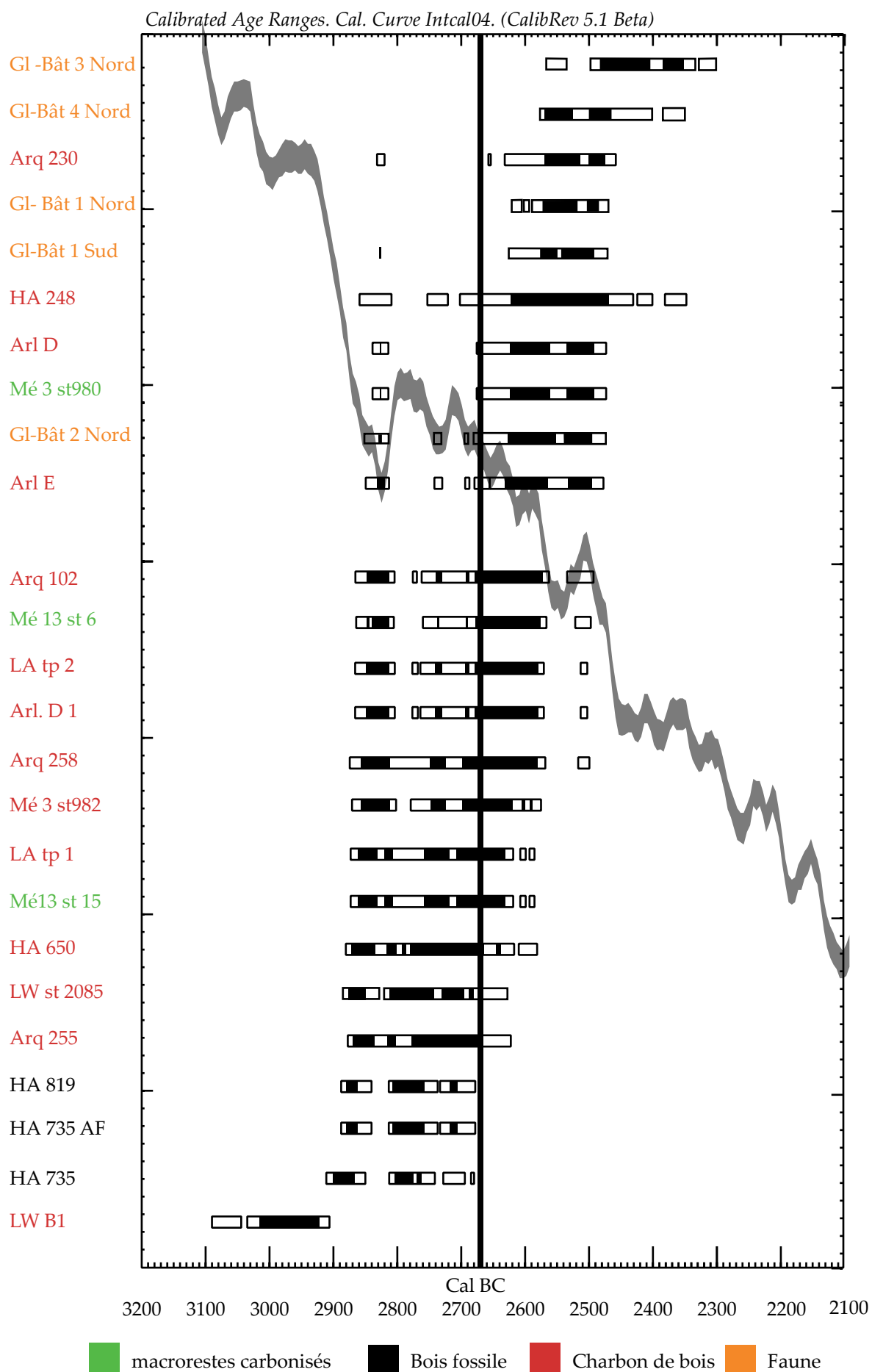


Fig. 12 - Résultats des dates radiocarbones à 1 (en noir) et 2 sigma (en blanc) des bâtiments du III^e millénaire avant notre ère dans le Nord de la France.

Site/n° bât	Radiocarbone									
	Type de prélèvement					ref. labo	resultat	résultat à 1 σ	resultat à 2 σ	
	type str*	charbons bois	Faune	graines	bois					
Arques	TP 102	X				GrA-36116	4090+/- 40	2848-2573	2866-2493	
	TP 230	X				GrA-36118	4005 +/- 40	2570-2476	2832-2459	
	TP 255	X				GrA-37551	4150 +/- 35	2870-2667	2879-2622	
	TP 258	X				GrN-30995	4110+/- 50	2857-2581	2875-2500	
HALMS										
	bât B	st 735-I TP			chêne	GrN-28659	4230+/-35	2893-2707	2911-2683	
	bât B	st 735-II TP			chêne	GrN-28660	4190+/-25	2877-2705	2883-2677	
	bât B	st 819-5 Puits			chêne	GrN 28661	4190+/-25	2877-2705	2883-2677	
	bât B	st 650 TP	x			GrN-27827	4150 +/-50	2871-2625	2879-2581	
	bât B	st 248 TP	x			GrN-27821	4020+/-60	2621-2465	2859-2349	
Glisy										
	Bat 2Nord	st 24 <tp faitier		x		GrA 44198	4050+/-40	2829-2491	2849-2472	
	Bat 1Sud	st 51 Tp faitier		x		GrA 44199	4020+/-35	2574-2488	2827-2469	
	Bat 1Nord	st 10 Tp faitier		x		GrA 44197	4010 +/-35	2570-2481	2620-2467	
	Bat 4Nord	st B		x		GrA 44246	3965+/-35	2567-2461	2574-2347	
	Bat 3Nord	st C		x		GrA 44195	3935+/-35	2481-2347	2564-2299	
Arleux										
	Arleux D	TP	x			GrA-37265	4050 +/-35	2827-2492	2839-2473	
	Arleux D	TP	x			GrA-37268	4105 +/-35	2849-2580	2866-2503	
	Arleux E	TP	x			GrA-37272	4060 +/-35	2832-2495	2849-2477	
Lambres										
	Lambres	TP	x			GrA 37298	4135 +/-35	2862-2631	2873-2585	
	Lambres	TP	x			GrA 37299	4105 +/-35	2849-2580	2866-2503	
Lauwin-Planque										
	Lauwin B1	TP	x			GrN	4370 +/-35	3016-2922	3035-2906	
	st 2085	sud bat 1	x			Beta 260097	4170+/-40	2877-2679	2886-2628	
	Méaulte									
		Site 13	St 6		x		GrA-34798	4095 +/- 35	2860-2500	2800-2560
Site 13		St 15		x		GrA-34800	4135 +/- 35	2870-2620	2880-2580	
Site 3	St 980		x		GrA-34792	4050 +/- 35	2630-2490	2670-2460		

Tab. II - Tableau récapitulatif des datations radiocarbone (*Calibrated Age Ranges. Cal. Curve Intcal04*)

« vieux-bois » déjà observée dans d'autres contextes (WHITLE 1990 ; JADIN 1999 ; DUBOULOZ 2003). La courbe de calibration, pour la période comprise entre 2800 et 2570 en années réelles, présente une progression en « plateau » provoquant un étalement dans la calibration des dates. Ces séquences de stabilité sont essentiellement dues à une activité régulière du ^{14}C dans l'atmosphère et sont particulièrement défavorables pour proposer des intervalles de temps précis et ce même si la marge d'incertitude en valeur absolue est faible, comme c'est le cas ici pour toutes les dates obtenues (OBERLIN 2003). En l'état, et malgré toutes ces limites, la moyenne des dates radiocarbone est centrée sur l'année 2670 avant notre ère.

Une meilleure définition du cadre chronologique n'est pas impossible, mais il faut alors intégrer d'autres paramètres.

À Houplin-Ancoisne "Le Marais de Santes", les deux chronologies ont été confrontées entre elles. Dans un premier temps, la parfaite corrélation de la courbe dendrochronologique d'Houplin-Ancoisne avec celle des chronologies de référence de l'Île de Wight et d'Allemagne, envisage la construction du bâtiment entre 3111 et 2930 avant notre ère. En revanche, les datations radiocarbone réalisées sur charbon de bois livrent une fourchette allant de 2883 à 2349 en années réelles, mais sans recouvrement possible avec la dendrochronologie et sur un

temps excessivement long. Même avec des marges d'incertitude liées à l'absence d'aubier sur les bois conservés, les écarts entre ces deux méthodes sont trop importants. Deux échantillons ayant servi à la construction de la courbe dendrochronologique et distants de 50 ans ont été soumis au même laboratoire de mesure radiocarbone (BERNARD 2007). Cette contrainte statistique a permis de situer la construction du bâtiment au plus tôt dans la première moitié du XXIX^e siècle avant notre ère.

À Glisy, les cinq dates radiocarbone ont été effectuées à partir des restes de faune provenant des trous de poteaux ou des tranchées de fondation des bâtiments. L'échantillonnage a été déterminé pour obtenir une date par bâtiment. Les résultats sont cohérents et regroupent les datations entre 3935 +/- 35 et 4050 +/- 40 BP. En années réelles et à 2 σ , les dates s'échelonnent sur deux à quatre siècles (fig. 13). Apparemment sans solution, cette fourchette chronologique a été forcée par le phasage des constructions observé sur le terrain (JOSEPH 2008). Les étapes identifiées ont montré que le bâtiment 4 nord était le plus ancien et que le bâtiment 2 nord était le plus récent (fig. 14). Cette succession chrono-stratigraphique couplée aux datations absolues propose une durée d'occupation du site de Glisy sur 105 ans entre 2567 et 2472 avant notre ère avec une moyenne d'existence de 21 ans par bâtiment.

COMPARAISONS

La confrontation de ces deux approches met en évidence une évolution chronologique basée sur la morphologie des bâtiments. Les maisons rectangulaires seraient les plus anciennes et celles à terminaison en abside les plus récentes. Aucun gisement, sur lesquels se trouvent ces deux types de

construction, ne semble contredire ce résultat. Le début du phénomène se calerait dans le courant du XXIX^e s. avec la construction du grand bâtiment d'Houplin-Ancoisne et s'achèverait au début du XXV^e s. avant notre ère avec les constructions de Glisy.

Nous avons recherché des éléments de comparaison d'architecture domestique au sein du cadre chronologique compris entre 3000 et 2300 avant notre ère, impliquant autour de notre région d'étude, les aires d'influences des groupes culturels contemporains du Deûle-Escaut : les groupes du Gord, du Single Grave Culture, ainsi que des premières manifestations du Campaniforme.

Malgré des fouilles de grande envergure, les données sur l'architecture domestique dans le Bassin parisien font encore aujourd'hui défaut. Les sites de La Croix-Saint-Ouen (COTTIAUX *et al.* 1995) et de Sagy (LETTERLE & MARTINEZ 1985) livrent des bâtiments aux modules de petites dimensions (6,60 m sur 3,20 m) avec ou sans support axial et sans mobilier caractéristique associé. L'absence d'éléments diagnostics rend l'attribution chronoculturelle des bâtiments hasardeuse, l'exemple des constructions non danubiennes du site de Berry-aubac illustre bien ces difficultés (DUBOULOZ *et al.* 1996). En l'occurrence, parmi trois bâtiments, l'un d'entre eux, st 240 de 14 m de long pour 4 m de large, est recoupé par des structures allant du SOM à l'âge du Bronze. Il présente un axe faitier autour duquel s'organisent plusieurs trous de poteau, un espace intérieur divisé en trois parties et une avancée matérialisée par deux poteaux. Hormis le manque de mobilier et l'absence de date radiocarbone, ces caractéristiques architecturales, malgré une faible largeur, rappellent celles des bâtiments d'Aire-sur-la-Lys ou de Méaulte. L'approche formelle permettrait donc de le rattacher à ce même horizon chronologique.

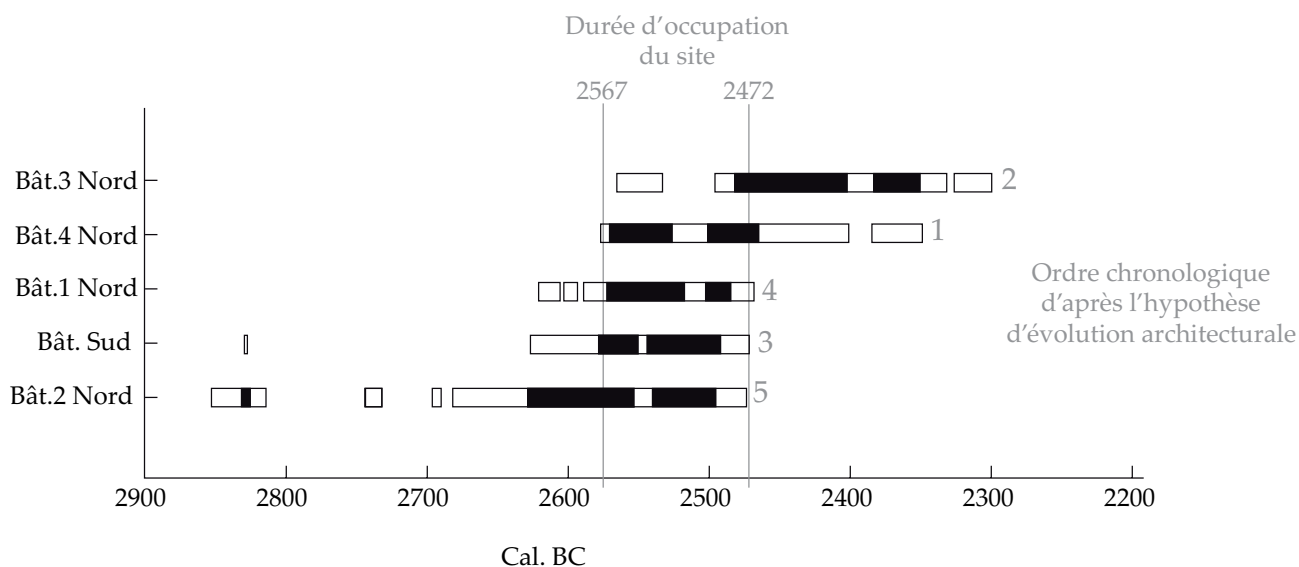


Fig. 13 - Confrontation entre les dates obtenues sur les bâtiments de Glisy (Somme) et des recouvrements stratigraphiques

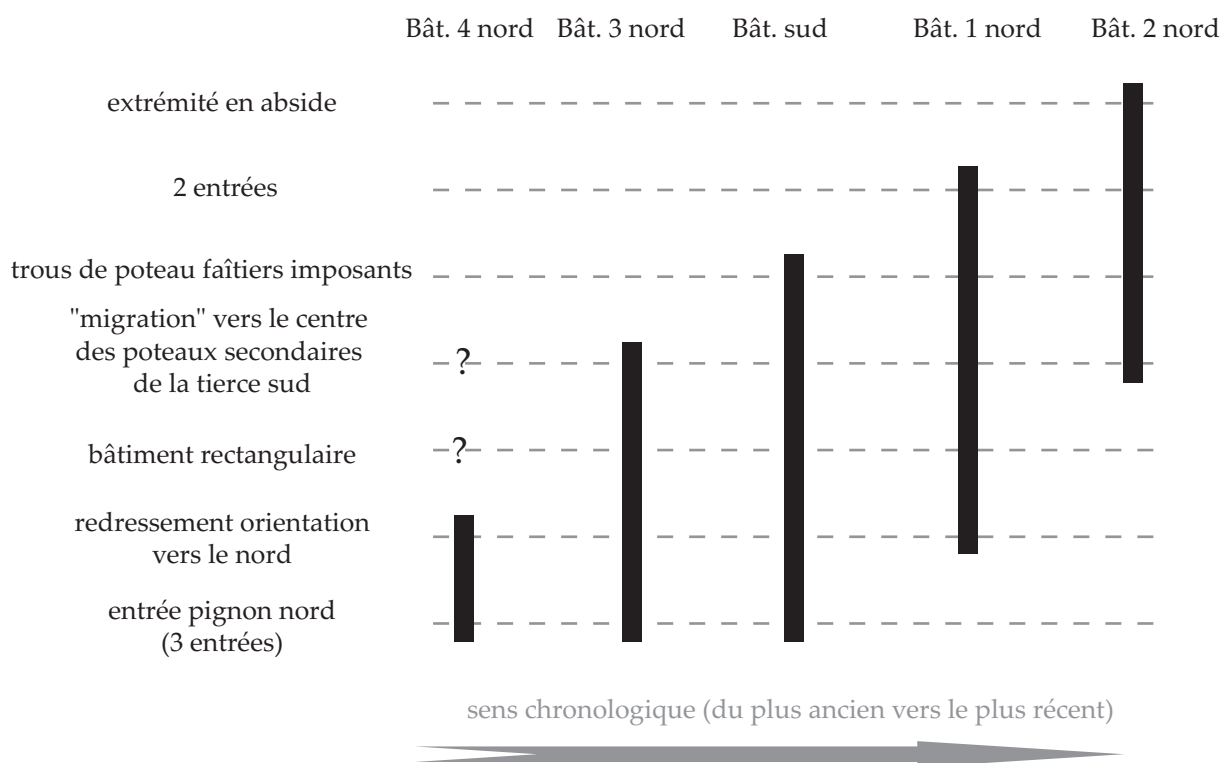


Fig. 14 - Sériation chronologique des caractéristiques architecturales des bâtiments de Glisy (Somme)

En Haute-Normandie, certains ensembles archéologiques du site de plateau de Saint-Vigor-D'Ymonville (MARCIGNY dir. 2002) livrent un mobilier attribuable à une phase récente du groupe du Gord associé à un bâtiment rectangulaire sur poteaux plantés de 20 m sur 7,5 m. La forme générale s'accorderait avec les architectures reconnues sur notre aire d'étude, mais l'absence d'axe faitier et l'écartement important entre les poteaux de paroi en limitent les rapprochements.

En Champagne, la définition d'ensembles domestiques attribuables à la première moitié du troisième millénaire avant notre ère reste encore mal assurée en l'absence de découvertes suffisamment documentées. Toutefois, il faut signaler la fouille récente de plusieurs bâtiments le long de la vallée de la petite Seine. Le site, Pont-sur-Seine, comprend des constructions circulaires, rectangulaires dont certaines présentent des terminaisons en abside et deux plans de constructions inédits dont les dimensions sont exceptionnelles (DESBROSSE & PELTIER 2010). À l'évidence, plusieurs périodes chronologiques se côtoient et les seules comparaisons morphologiques ne permettent pas pour l'heure de proposer des parallèles chronologiques avec nos bâtiments du troisième millénaire.

Le bâtiment le plus septentrional reconnu comme appartenant au Groupe du Deûle-Escaut, à Waardamme, se situe dans la région sablonneuse de la Flandre (DEMEYRE *et al. op. cit.*). Par bien des aspects, cette construction - plan trapézoïdal, longueur de 20,20 m pour 6,20 m à l'entrée et 4,60

m à l'arrière, système d'entrée en retour d'angle - évoque la maison 1 du secteur « i » d'Aire-sur-la Lys ou celle du gisement d'Arques.

Au-delà, dans la partie occidentale de la plaine d'Europe du Nord, quelques gisements offrent des plans de construction comparables, notamment sur les occupations de la Single Grave Culture (DRENTH *et al.* 2008). Deux plans de bâtiments rectangulaires localisés dans la province hollandaise du Noord-Holland sont fondés sur poteaux plantés : l'un de dimensions modestes se situe à Mienakker (6 m sur 3,5 m) et le second à Zeewijk-Oost est plus grand (22 sur 7 m). Ce dernier présente un axe faitier solide, une aire interne avec un aménagement particulier de 4 poteaux suggérant un étage, des entrées dans l'axe et sur un des longs côtés. Dans la partie centrale des Pays-Bas, le site de Vasse a livré une habitation encore plus grande (30 m sur 8 m) comportant un axe faitier et un plan rectangulaire à terminaison rétrécie mais dont la datation n'est pas assurée. Ces bâtiments hollandais sont proches par leur morphologie et leur technique constructive, offrant aussi une variabilité dans leurs dimensions. En chronologie absolue, le bâtiment le plus petit serait contemporain des constructions rectangulaires du Nord de la France tandis que celui de dimensions moyennes pourrait être plus récent.

Les dates radiocarbone de certaines constructions en abside obtenues à Glisy se rapprochent des premières manifestations du phénomène Campaniforme. Les études européennes sur les structures domestiques montrent une grande

variabilité dans les techniques constructives tout comme dans les formes de l'habitat suivant les localisations géographiques et les différentes étapes du Campaniforme (BESSE & DESIDERI 2005). Celles-ci passent alternativement de maisons circulaires dans le sud-ouest de l'Angleterre et en général de petites dimensions (de 30 à 50 m² de surface) à des structures rectangulaires allongées et étroites en Hollande ou en Suisse. Dans la vaste moitié Nord de la France, peu de traces d'habitat interprétables ont été laissées au sol. L'habitat des « Florentins », localisé dans la boucle du Vaudreuil (Eure), se définit par une unité domestique de 5 m de large pour une longueur inconnue ; sans trou de poteau, elle se limite simplement à la répartition du mobilier entre deux bandeaux de cailloutis formant parois (BILLARD *et al.* 1991). Tout comme sur le gisement de Saint-Marcel en Saône-et-Loire (SLANOVA, DUCREUX *et al.* 2005) où la morphologie des habitations, rectangulaire de 10 m de long sur 7 m de côté, est reconstituée à partir des effets de paroi de la répartition d'un mobilier archéologique abondant.

Les plans de constructions sur poteaux plantés permettant des parallèles convaincants se trouvent aux Pays-Bas. Le bâtiment de Molenaarsgraaf (LOUWE KOOIJMANS 1974) offre des similitudes avec ceux de notre aire d'étude notamment par ses dimensions (20 sur 6 m), un corps principal organisé autour d'un axe faitier et une morphologie rectangulaire avec des extrémités plutôt curvilignes. Enfin, la fin du Néolithique et les débuts de l'âge du Bronze y sont représentés par des bâtiments possédant toujours un axe faitier, des dimensions équivalentes et des pignons curvilignes bien attestés comme celui de Noordwijk (LOUWE KOOIJMANS *et al.* 2005).

Ce tour d'horizon de l'architecture domestique au Néolithique final invite à pousser plus loin les recherches et investigations comparatives entre notre zone d'étude et les habitats situés plus au nord. La tradition continentale des longs bâtiments rectangulaires à deux nefs séparées par un axe faitier majeur dont les manifestations les plus anciennes datent du 4^e millénaire se confirme ici jusqu'au milieu du 3^e millénaire avant notre ère. Ils évoluent progressivement vers une morphologie rectangulaire à terminaison en abside annonçant les grands établissements longs et étroits de l'âge du Bronze. Cette vaste aire géographique recouvrant une partie de l'Europe du Nord-Ouest (France du Nord, Belgique et Hollande) formerait un ensemble architectural cohérent dont le Groupe du Deûle-Escaut pourrait constituer la limite méridionale au cours du troisième millénaire avant notre ère.

Pour notre région d'étude, si les aspects architecturaux confrontés aux datations absolues ont permis de proposer une évolution chronotypologique des bâtiments, la question de l'organisation territoriale reste ouverte notamment

en ce qui concerne les relations chronologiques et économiques entre les sites (MARTIAL *et al.* ce volume). Les données chronologiques permettent d'esquisser un tableau préliminaire et d'étudier la possibilité d'une délocalisation périodique d'un établissement rural. Les larges emprises décapées ouvrent notre réflexion et nourrissent, par une approche empirique nouvelle, les hypothèses ou les modèles théoriques pressentis. Les larges décapages sur les plateaux révèlent de nouveaux indices d'organisation. L'effort social consenti pour l'édification des grandes constructions dépasse *a priori* les capacités d'une unité domestique ou d'une maisonnée. Il peut être traduit sous le terme « d'effort villageois » ou « communautaire » selon l'échelle territoriale retenue. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure ces bâtiments de grand gabarit, dont la plupart offre des surfaces supérieures à 100 m², ne forment pas à l'échelle du « hameau », du « village » ou même d'un terroir, une vaste construction centrale autour de laquelle s'organiserait la vie du groupe. Complémentarité entre un édifice central et un habitat domestique constitué de plus petites cellules, supportées par une architecture plus légère comme sur le site de Lauwin-Planque (bâtiment 2). Malheureusement, le mobilier permettant de comprendre le rôle respectif de chaque unité reste maigre et les premières tentatives d'analyses paléobotaniques mériteraient d'être étendues afin de savoir, notamment, si ces grandes structures ne rempliraient pas entre autre une fonction de stockage collectif de la récolte.

BIBLIOGRAPHIE

BERNARD Vincent (2007, inédit) - « Étude dendro-archéologique », dans PRAUD Ivan (dir.) - *Rapport de fouille archéologique Houplin-Ancoisne (Nord) "Le marais de Santes"*, INRAP, Rapport Final d'Opération, Service Régional de l'Archéologie du Nord - Pas-de-Calais, Villeneuve d'Ascq, 2 vol. 289 p., 279 fig.

BESSE Marie, DESIDERI Jocelyne (2005) - « Bell Beaker diversity : settlements, burials and ceramics. La diversidad Campaniforme : Hábitats, sepulturas y cerámicas » dans ROJO GUERRA M.A., GARRIDO PENA R. & GARCIA MARTINEZ DELAGRANI. (éd.) - *Bell Beakers in the Iberian Peninsula and their european context. El Campaniforme en la Peninsula Ibérica y su contexto europeo*. Valladolid : Univ. (Arte y arqueol. ; 21), p. 61-106.

BILLARD Cyrille, BLANCHET Jean-Claude & TALON Marc (1996) - « Origine et composante de l'âge du Bronze ancien dans le Nord-Ouest de la France » *Actes du Colloque International sur le Bronze ancien de Clermont-Ferrand 1992*, Congrès des Sociétés savantes, CTHS, p. 579-601, 10 fig.

BILLARD Cyrille, BOURHIS Jean-Roger, DESFOSSÉS Yves, EVIN Jacques, HUAULT Marie-Françoise, LEFEBVRE Dominique & PAULET-LOCARD Marie-Armelle (1991) - « Nouveaux sites campaniformes de la basse vallée de la Seine : présentation et localisation des sites. L'habitat des Florentins à Val-de-Reuil (Eure) », *Gallia Préhistoire*, 33, p. 137-171.

- BUCHÉZ Nathalie (2005) - « Architecture de l'habitat de l'âge du Bronze à La Tène ancienne dans la Somme » dans BUCHSENSCHUTZ Olivier & MORDANT Claude (dir.) - *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 127^e, Nancy 2002, p. 203-208.
- CENSIER D., DELPUECH P. (2009, inédit) - *Lambres-lez-Douai, "L'Ermitage"*, Rapport Final d'Opération, Service Régional de l'Archéologie du Nord - Pas-de-Calais, Villeneuve d'Ascq.
- COTTIAUX Richard, LIMONDIN Nicole, PROST Dominique & TALON Marc (1995) - *Un habitat de la fin du Néolithique : le Parc tertiaire sur la commune de La Croix-Saint-Ouen (Oise)*, Rev. Archéol. Ouest, Supplément n° 7.
- DEMEYERE Frédéric, BOURGEOIS Jean, CROMBÉ Philippe (2004) - « Plan d'une maison du groupe de Deûle-Escaut à Waardamme (Oostkamp, Flandre occidentale) ». *Notae Praehistoricae* 24, p. 167-173.
- DESBROSSE Vincent & PELTIER Virginie (2010) - « Premiers résultats de la fouille préventive du "Haut de Launoy" à Pont-sur-Seine », Journée d'information du 20 novembre 2010, *Interneo* 8 - SPF, Paris.
- DRENTH Erik, BRINKKEMPER Otto & LAUWERIER Roel C.G.M. (2008) - « Single Grave Culture Settlements in the Netherlands : the state of affairs anno 2006 » dans DÖRFLER W. / MÜLLERJ. - *Umwelt- Wirtschaft- Siedlungen im dritten vorchristlichen Jahrtausend Mitteleuropas und Südsandinavien*, Offa-Bücher 84 (Neumünster, 2008) p. 149-181.
- DUBOULOZ Jérôme, FARRUGGIA Jean-Paul, ILETT Mickael & ROBERT Bruno (1996) - « Bâtiments néolithiques non rubanés à Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" (Aisne) présentation préliminaire », Journée d'information du 23 novembre 1996, *Interneo-SPF*, Paris, p. 51-69.
- DUBOULOZ J. (2003) - « Datation absolue du premier Néolithique du Bassin parisien : complément et relecture des données RRBP et VSG », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t.100, n° 4, p. 671-689.
- ELLEBOODE Emmanuel, COUBRAY Sylvie & MARTIAL Emmanuelle (2008) - « Un bâtiment du III^e millénaire avant J.-C. découvert à Arques (Pas-de-Calais) », Journée d'information du 22 novembre 2008, *Interneo-SPF*, Paris, p. 153-162
- EPAUD Frédéric (2009) - « Approche ethnoarchéologique des charpentes à poteaux plantés : les loges d'Anjou-Touraine », *Archéologie Médiévale*, Tome 39, p. 121-160, CNRS éditions.
- FECHNER *et al.*, ce volume - « Cartographie du phosphore dans des bâtiments allongés du Néolithique dans le Nord de la France, en Belgique et au Luxembourg ».
- JADIN Ivan (1999) - *Trois petits tours et puis s'en vont ... La fin de la présence danubienne en Moyenne Belgique*, Thèse de Doctorat en Philosophie et Lettres, Université de Liège, Faculté de Philosophie et Lettres.
- JOSEPH Frédéric, DIETSCH-SELLAMI Marie-France & MARTIAL Emmanuelle (2006) - « Découvertes du Néolithique final sur la "plate-forme aéro-industrielle de Haute Picardie" à Méaulte (Somme), présentation préliminaire, *Interneo*, Journée d'information du 18 novembre, Paris, p. 103-110
- JOSEPH Frédéric (2008) - « Le site d'habitat du III^e millénaire avant J.-C. de la "ZAC Jules Vernes" à Glisy (Somme) : présentation préliminaire », Journée d'information du 22 novembre 2008, *Interneo-SPF*, Paris, p. 163-172.
- JULIEN Maël & LEROY Emmanuelle (2008) - « L'habitat du Néolithique final dans la région de Douai (Nord) : résultats préliminaires », Journée d'information du 22 novembre 2008, *Interneo-SPF*, Paris, p. 143-152.
- JULIEN Maël (2009, inédit) - Arleux «Chemin des Croix», Rapport Final d'Opération. Service Régional de l'Archéologie du Nord - Pas-de-Calais, Villeneuve d'Ascq.
- LECLERC Jean & MASSET Claude (1985) - « Une hypothèse implicite : déclin culturel au Néolithique final. L'exemple Seine-Oise-Marne » *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, p. 3-8.
- LEFEVRE Philippe (2005, inédit) - *Avion "Zone Industrielle des 14" (Pas-de-Calais)*, Service Régional de l'Archéologie du Nord Pas-de-Calais, Document final de diagnostic, Villeneuve-d'Ascq.
- LETTERLE Frédéric & MARTINEZ Roger (1985) - « Un site d'habitat chasséen et SOM à Sagy (Val d'Oise) », Actes du 9^e colloque Interrégional sur le Néolithique, Compiègne, 1982, *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, p. 39-52.
- LORIN Yann & TRAWKA Hervé (2006) - « Le Néolithique final sur le site de la "Z.A.C. Saint-Martin" à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais) : nouvelles données sur l'architecture domestique dans le Nord de la France », Journée d'information du 18 novembre 2006, *Interneo-SPF*, Paris, p. 95-102.
- LOUBOUTIN Catherine, BURNEZ Claude, CONSTANTIN Claude & SIDERA Isabelle - « Beaumont-La Tricherie (Vienne) et Challignac (Charente) : deux sites d'habitat de la fin du Néolithique », *Antiquités Nationales*, 29, 49-62.
- LOUWE KOOIJMANS Leendert P. (1974) - *The Rhine-Meuse Delta, Four Studies on its Prehistoric Occupation and Holocene Geology*, thesis Leiden, Leiden 53/54 (1972-73) and *Analecta Praehistorica Leiden*, 7, p. 171-416
- LOUWE KOOIJMANS Leendert P., VAN DEN BROEKE P.W., FOKKENS H. & VAN GIJN Anne Lou (ed.). (2005) - *The Prehistory of the Netherlands*, 2 volumes, 844 pages, Amsterdam, Amsterdam University Press.
- MARCIGNY Cyril dir. (2002) - *Saint-Vigor-D'Ymonville (76) "Les Sapinettes" et "La Mare des Mares"*, volume 2 du *Néolithique à la conquête*, Document Final de Synthèse, INRAP, Service Régional de l'Archéologie Haute-Normandie, 2 vol, mars 2002.
- MARTIAL Emmanuelle, PRAUD Ivan & BOSTYN Françoise (2004) - « Recherches récentes sur le Néolithique final dans le Nord de la France » dans VAN DER LINDEN M. & SALANOVA L. (dir.) - *Le troisième millénaire dans le Nord de la France et en Belgique*, Actes de la journée d'études SRBAP-SPF, 8 mars 2003, Lille. Mémoire de la Société Préhistorique Française XXXV, *Anthropologica et Praehistorica*, 115, p. 49-71.
- MARTIAL Emmanuelle *et al.*, ce volume - « Production et fonction des outillages au Néolithique final dans la Vallée de la Deûle (Nord - Pas-de-Calais, France) ».
- OBERLIN Christine (2003) - « Calibration des datations radiocarbone : le point sur la période VI^e - II^e millénaire avant J.-C. » dans GASCO J., GÜTHERZ X. & LABRIFFE P.-A. (dir.) - *Temps et espaces culturels du VI^e au II^e millénaire*

en France du sud, actes des 4^e rencontres méridionales de Préhistoire récente, Nîmes 28 et 29 oct. 2000, monographies d'archéologie méditerranéenne 15, Lattes.

PÉTREQUIN Pierre éd. (1991) - *Construire une maison 3000 ans avant J.-C. Le lac de Chalain au Néolithique.* Archéologie de Franche-Comté, Éditions Errance, Paris, 75 p.

PRAUD Ivan, BERNARD Vincent, MARTIAL Emmanuelle & PALAU Richard (2007) - « Un grand bâtiment du Néolithique Final à Houplin-Ancoisne "Le Marais de Santes" (Nord, France) » dans BESSE M. - *Sociétés néolithiques, des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques*, Actes du XXVII^e colloque Interrégional sur le Néolithique, 1 et 2 octobre 2005, Neuchâtel. Suisse, Cahiers d'Archéologie Romande 108, p. 445-460.

SALANOVA Laure & DUCREUX Franck (dir.), ARGANT Alain, CONVERTINI Fabien, GROS Odette, GROS André-Charles, SAINTOT Sylvie avec la collaboration de GARDINI Martine, JEUDY Françoise, OBERLIN Christine & VIRLOGEUX Yvan (2005) - « L'Habitat campaniforme de La Noue à Saint-Marcel (Saône-et-Loire) : éléments de définition du groupe bourguignon-jurassien », *Gallia Préhistoire*, 47, p. 33-146.

WHITTLE Alasdair (1990) - « Radiocarbon dating of the Linear Pottery Culture : the contribution of cereal and bone samples », *Antiquity*, 64, p. 297-302.

Les auteurs

Frédéric JOSEPH
Centre archéologique de Passel
Village d'entreprise
avenue du Parc BP 700084
60403 Passel
frederic.joseph@inrap.fr

Maël JULIEN
227 rue J. Perrin
F-59500 Douai-Dorignies
mjulien@douaisis-agglo.com

LEROY-LANGELIN Emmanuelle
UMR 8164 Halma-Ipel
227 rue J. Perrin
F-59500 Douai-Dorignies
eleroy@douaisis-agglo.com

Yann LORIN
INRAP Nord-Picardie,
518 rue Saint Fuscien
F - 80000 Amiens
yann.lorin@inrap.fr

Ivan PRAUD
INRAP Nord-Picardie - UMR 7041 Protohistoire européenne,
Centre archéologique de Villeneuve d'Ascq
11 rue des Champs
59650 Villeneuve d'Ascq
ivan.praud@inrap.fr

Résumé

La multiplication des découvertes de bâtiments dans le Nord-Ouest de la France permet de présenter un premier bilan sur l'architecture domestique de la fin du Néolithique. À partir de plusieurs plans complets et bien conservés, ces architectures de bois édifiées dans le courant de la première moitié du III^e millénaire avant notre ère lors de l'expansion principale du groupe Deûle-Escaut, ont été replacées dans leur contexte géographique et confrontées dans leurs dimensions et leurs systèmes de construction. Les diverses architectures illustrent probablement des fonctions différentes. Certains édifices massifs affichent un caractère ostentatoire indéniable et quelques gisements se développent au sein d'enclos palissadés. À l'autre extrémité, de petits bâtiments, peu nombreux, sont implantés dans des espaces ouverts à côté de bâtiments de taille moyenne, les plus nombreux, dont les surfaces au sol sont toutefois supérieures à 100 m². Malgré des différences indéniables, les similitudes sont nombreuses. Le maintien des proportions dans l'organisation des espaces internes et les modèles architecturaux appliqués d'un édifice à l'autre, sur des distances géographiques relativement importantes, illustrent un partage des savoir-faire évoluant entre 2900 et 2400 avant notre ère.

Les variations morphologiques de ces structures d'habitat, sur une séquence longue de cinq siècles, offrent l'opportunité de proposer un modèle d'évolution typo-chronologique pour le Nord de la France.

Mots-clefs : Architecture de bois, domestique, Deûle-Escaut, Nord de la France, Néolithique final

Abstract

The many discoveries of buildings in the North of France allow to present a first assessment on the domestic architecture of the end of the Neolithic. From several complete and well preserved plans, these wooden buildings constructed in the the first half of the IIIrd millennium BC during the main expansion of the group Deûle-Escaut, were placed back in their geographical contexts, dimensions and constructions systems compared. Different architectures probably reveal several functions. Some buildings have an undeniable ostentatious character and some settlements are surrounded with fences. A few small buildings, less frequent, are located in open spaces next to medium-sized buildings, with floor surfaces which exceeding 100 sq m. In spite of big differences, the resemblances are numerous. Preservation of the proportions in the internal organization and similar architectural patterns from one building to another, throughout a wide geographical area, illustrate a know-how sharing evolving between 2900 and 2400 BC.

Morphological variations of these features overof five centuries offer the opportunity to propose a model of typo-chronological evolution for Northern France.

Keywords : Wooden architecture, Domestic, Deûle-Escaut, Northern France, Final Neolithic

Zusammenfassung:

Die Zunahme der Entdeckungen in Nordwestfrankreich erlaubt es, eine erste Bilanz der endneolithischen Siedlungsarchitektur zu ziehen. Von mehreren im Laufe der ersten Hälfte des 3. Jahrtausends vor unserer Zeit, während der größten Ausbreitung der sog. Deûle-Escaut-Gruppe, errichteten Holzbauten konnten die gut erhaltenen Grundrisse komplett rekonstruiert, in ihren geographischen Kontext eingeordnet und in Hinsicht auf ihre Größe und Konstruktionstechniken miteinander verglichen werden. Die unterschiedlichen Architekturformen entsprechen vermutlich unterschiedlichen Funktionen. Einige imposante Gebäude weisen einen unleugbaren Prunkcharakter auf; einige Fundplätze liegen in Einhegungen, die von Palisaden umgeben sind. Am anderen Ende des Areals liegt eine kleine Anzahl von Gebäuden bescheidenen Ausmaßes in Bereichen ohne Umfriedung, zudem wurde eine größere Anzahl von Gebäuden mittlerer Größe, mit einer Fläche von über 100 m² entdeckt. Trotz offensichtlicher Unterschiede sind die Ähnlichkeiten zahlreich. Die Beibehaltung der Proportionen in der Organisation der Innenflächen und die Übertragung der Architekturmodelle über relativ weite Entfernungen veranschaulichen, dass das Wissen zwischen 2900 und 2400 vor unserer Zeit weitergegeben wurde.

Die morphologischen Variationen dieser Wohnstrukturen über fünf Jahrhunderte, bieten die Gelegenheit ein typhochronologisches Entwicklungsmodell für Nordfrankreich vorzuschlagen.

Schlagwörter : Holzarchitektur, Wohnarchitektur, Deûle-Escaut, Nordfrankreich, Endneolithikum

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr).